

Dynamique des allocataires du RSA à Paris

Rapport du Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des
Politiques Publiques (LIEPP)* de Sciences Po
réalisé dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de
Paris et la Caf de Paris

Mai 2022

Melika Ben Salem – Université Gustave Eiffel, ERUDITE

Aurélien Boyer – Université Paris 1, LIEPP

Muriel Roger- Université Paris 1, CNRS, LIEPP

Michaël Zemmour - Université Paris 1, LIEPP

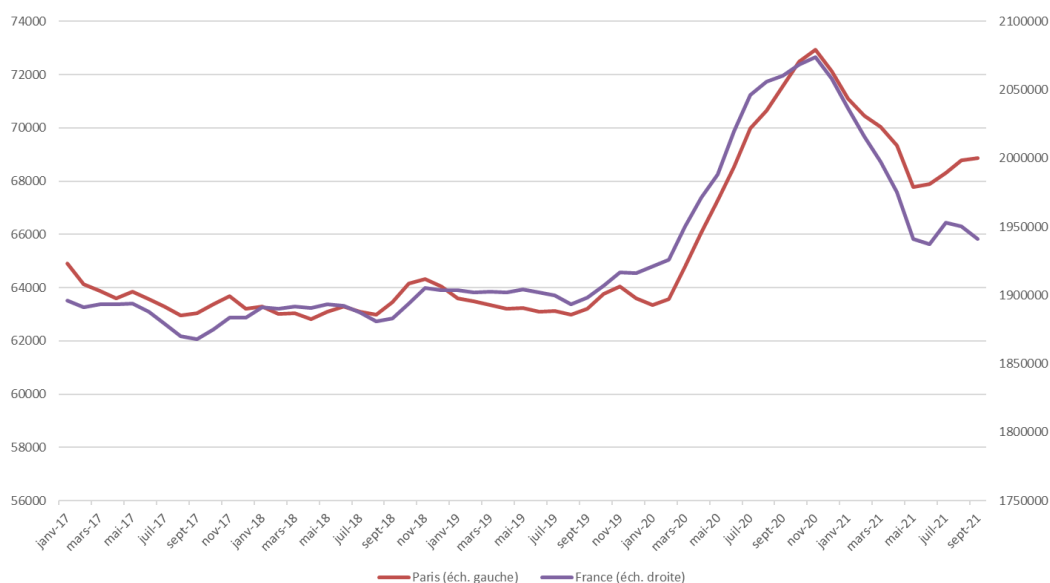
*Le Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques (LIEPP) bénéficie du soutien apporté par l'ANR et l'État au titre du programme d'Investissements d'avenir dans le cadre du LABEX LIEPP (ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02) et de l'IdEx Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001).

Synthèse des principaux résultats concernant la crise de 2020-2021

Dans le contexte de la crise sanitaire et sociale de 2020-2021, le RSA a vu son rôle de prestation sociale de dernier ressort prendre un sens particulier (partie 1) : alors que la majorité de la population a été protégée des effets économiques de la crise par les dispositifs liés à l'assurance chômage (activité partielle et assurance chômage), ou simplement par le maintien d'un statut (CDI, fonctionnaire, retraités...) le RSA a soutenu les revenus non seulement des allocataires déjà présents dans le dispositif, mais également des populations qui par leur absence de statut ou par leur position sur le marché du travail, n'ont pas bénéficié des protections communes contre les effets spécifiques de la crise.

Ainsi, les ménages qui ont connu une baisse brutale de revenu dès mars 2020 et n'étaient éligibles à aucun autre dispositif sont entrés massivement dans le RSA dès le printemps et l'été 2020. Dans le même temps, alors que l'activité économique était gelée, les personnes déjà présentes au RSA ont, pendant plusieurs mois, cessé de sortir du dispositif, bénéficiant pour partie de la suspension des radiations. Cette double dynamique (les deux phénomènes n'étaient pas exactement simultanés) explique le pic d'allocataires qu'a connu la ville, atteignant +14% sur un an en novembre 2020 (Graphique 0).

Graphique 0 : Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA en France et à Paris entre janvier 2017 et septembre 2021



Source : Données mensuelles sur les prestations de solidarités, DREES
<https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/donnees-mensuelles-sur-les-prestations-de-solidarite/information/>.

L'hiver 2020-2021 a été marqué par de moindres entrées dans le dispositif (le deuxième confinement ayant été accompagné de mesures de protection des personnes au chômage ou en perte d'activité), et la reprise de l'activité économique en 2021 a permis une décrue rapide du nombre d'allocataires.

Toutefois, Paris dont le marché du travail était particulièrement dynamique avant la crise, a été particulièrement frappé par elle : la composition sectorielle de l'emploi (forte dominante du secteur des services, notamment dans les secteurs du tourisme ou des arts vivants) explique un ralentissement plus brutal de l'activité et un redémarrage plus lent. Par conséquent, l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA a été plus marquée à Paris que dans la France entière, et le retour à la normale plus lent : début 2022, alors que le nombre d'allocataires en France avait retrouvé son niveau de 2019, il était encore à Paris supérieur de 4%.

L'accès aux micro-données concernant les allocataires de 2020 nous a permis d'établir un certain nombre de traits concernant les bénéficiaires du premier semestre 2020¹ (partie 2). Les entrants du mois de juin 2020 sont en particulier plus jeunes et la proportion de salariés parmi les nouveaux allocataires est plus faible² que dans les cohortes d'entrants des années précédentes.

Au cours du premier mois de confinement en mars 2020, la contribution des indépendants auto-déclarés à la croissance du nombre de foyers bénéficiaires du RSA à Paris était inférieure à 10%. Cette contribution a plus que doublé au cours de la crise puisqu'en décembre 2020, l'écart avec le niveau de RSA de janvier 2020 s'explique à hauteur de 20% par la hausse des bénéficiaires indépendants. L'étude des profils des cohortes d'entrants confirme que la part

¹ Ces résultats sont à mettre en regard de l'étude de cohorte menée conjointement par les services d'étude de la Ville et de la CAF de Paris sur les allocataires de 2020 (Iguetsira et Taubin, *à paraître*).

² Les données de la CAF contiennent des indications sur l'activité des bénéficiaires du RSA. L'information est fournie par les allocataires au moment de la demande de prestation et fait référence à l'activité occupée au moment de cette demande. Le statut étant auto-déclaré, et les demandeurs étant susceptibles de se déclarer plutôt sans activité au moment du dépôt de leur dossier, les résultats obtenus en considérant le statut ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des indépendants. Toutefois, sous l'hypothèse que le biais de déclaration est constant sur la période, il est possible de calculer un indicateur de la contribution des indépendants à la croissance du RSA à Paris sur la période d'étude.

des personnes se déclarant employeurs ou travailleurs indépendants parmi les entrants a connu une progression entre 2018 et 2020. Elle est passée de 8.3% en juin 2018 à 13,2% en juin 2020. La hausse est statistiquement significative sur la période mais la tendance à la hausse est déjà antérieure à la crise sanitaire.

Au-delà de ces résultats concernant la période de crise, le rapport explore également les caractéristiques des allocataires parisiens dans la période antérieure avant crise pour dresser une typologie de trajectoire (partie 2), et présente des analyses préparatoires à l'élaboration d'un modèle de prévision des flux d'allocataires (partie 3).

Table des matières

0.	Introduction	6
0.1.	Le revenu de solidarité active (RSA), un RMI révisé.....	6
0.2.	Le RSA en période de crise	8
0.3.	La crise de 2020-2021	8
0.4.	Objet et méthode de la recherche	9
1.	2020-2021 : L'impact de deux années de crise sanitaire sur les bénéficiaires du RSA à Paris11	
1.1.	Année 2020 : une phase de croissance exceptionnelle en rupture avec la dynamique pré-crise.....	11
1.2.	De mars à novembre 2020, une forte progression liée à une désynchronisation des flux :.....	13
1.3.	De fin 2020 à fin 2021 : Une baisse soutenue du nombre de foyers bénéficiaires du RSA sans retour aux niveaux d'avant crise.....	16
1.4.	Une composition sectorielle à Paris particulièrement exposée à la crise	17
1.5.	La contribution des non-salariés à la croissance des bénéficiaires du RSA.....	20
2.	Évolution des profils et typologie des trajectoires au RSA	22
2.1.	Évolution des profils pour trois cohortes d'entrants au RSA à Paris aux mois de juin 2018, 2019 et 2020	24
2.2.	Modèle de durée.....	28
2.3.	Analyse de séquence.....	31
2.4.	Caractérisation des différentes classes de trajectoires.....	34
3.	Modèles de prévision : résultats préliminaires et expérimentaux.....	37
4.	Conclusion	40
5.	Bibliographie	42

0. Introduction

0.1. Le revenu de solidarité active (RSA), un RMI révisé

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une prestation sociale non-contributive qui complète les ressources d'une personne démunie ou aux ressources faibles afin de lui garantir un revenu minimal. Son montant varie selon la composition du foyer et les revenus de l'ensemble de ses membres. Alors qu'elle ne concernait à sa création en 1988 que 200 000 foyers allocataires en France, la prestation était versée en 2019 à 1,9 millions de foyers. La prestation étant familialisée, 3,85 millions de personnes sont couvertes par le RSA soit 5,8% de la population. Le RSA est ainsi le premier dispositif de minimum social en termes d'effectifs et de dépenses.

A sa création en 1988, le Revenu Minimum d'Insertion (ancien RSA) a été pensé comme une garantie de revenu dont l'objectif serait de lutter contre les risques sociaux de pauvreté et d'exclusion. Il s'inscrit dans une logique d'assistance en rupture avec les formes de protection sociale davantage basées sur une logique assurantielle et centrées autour du salariat comme l'assurance chômage, mais il vient aussi remplacer et unifier au niveau national des dispositifs locaux d'assistance préexistants. En effet, les évolutions du marché du travail depuis le début des années 80 ont entraîné un accroissement des situations de précarité professionnelle ainsi qu'une diminution voire une absence de droits face à certains risques sociaux. Ces évolutions sont caractérisées par l'apparition du chômage de masse, la multiplication des statuts d'emplois précaires (CDD, intérim), la diminution de la durée moyenne des contrats ainsi qu'une plus grande difficulté pour les jeunes adultes à trouver un premier emploi stable. Depuis environ une décennie ces transformations concernent aussi les emplois non-salariés. En effet, un léger rebond du nombre d'indépendants a été observé, porté par la création du statut de micro-entrepreneur. Or, le revenu moyen des micro-entrepreneurs est nettement inférieur à celui des indépendants classiques ce qui les expose à une plus grande vulnérabilité financière. La question de leur indépendance économique et de leur protection sociale suscite des débats.

Depuis sa création le dispositif a connu des mutations substantielles : les réformes successives ont consisté, d'une part à créer des dispositifs contractuels liant les bénéficiaires à un organisme d'insertion sociale ou professionnelle ; d'autre part à supprimer les « trappes à

inactivité » réelles ou supposées, en renforçant les incitations monétaires à la reprise d'emploi³.

Les contrats signés par les allocataires prennent la forme de services ou d'aides à l'insertion mais aussi d'obligations en matière de recherche d'emploi ou de reprise d'activité. Les réformes récentes se sont accompagnées de dispositifs de contrôle et de mécanismes de sanctions ou de suspension en cas de non-respect des engagements contractuels. La transformation en 2009 du RMI en RSA en est un exemple, la majorité des bénéficiaires étant désormais soumis aux « droits et devoirs ». A ce jour, le dispositif de contrôle renforcé concerne principalement les obligations administratives des allocataires (dont les revenus et les moyens d'existence peuvent être étroitement vérifiés), mais l'absence de recherche effective d'emploi ne constitue pas – à ce jour – un motif fréquent de radiation ou de suspension du RSA (au contraire des prestations de l'assurance chômage), même s'il peut y avoir des variations d'un département à l'autre.

Les transformations du dispositif sont aussi marquées par l'instauration du « RSA activité » (devenu Prime d'Activité depuis 2016) pour compléter les revenus d'activités et inciter à la reprise d'activité⁴. Autrement dit, chaque heure de travail supplémentaire devrait assurer un gain de revenu. Ces évolutions sont concomitantes à la généralisation des politiques actives en matière d'emploi (Barbier et al. 2021). Contrairement aux politiques passives, il ne s'agit plus seulement de lisser les ressources des individus entre des périodes d'activité et de chômage. Ces politiques visent à améliorer l'adéquation entre les profils des demandeurs d'emploi et les postes vacants pour réduire le chômage. Elles prennent généralement la forme de dispositifs d'accompagnement plus ou moins renforcé à la recherche d'un emploi, de programmes de formation ou encore de contrôles et de sanctions.

Il ressort de ces évolutions juridiques et techniques que le RSA en tant que politique publique poursuit un double objectif. D'une part, il s'agit de lutter contre la pauvreté et l'exclusion

³ De fait, suite aux évolutions des différents barèmes sociaux fiscaux, il n'existe pas de situation dans laquelle une personne allocataire du RSA n'enregistre pas un gain financier significatif à la reprise d'emploi (Cusset et al. 2019), alors que sous les anciennes législations le gain à la reprise d'emploi pouvait être faible (Gurgand et Margolis 2008).

⁴ Voir Allègre (2013) pour une analyse du passage du RMI au RSA.

sociale en opérant une redistribution vers les plus démunis. D'autre part, le RSA s'apparente à une politique active de l'emploi tant d'un point de vue monétaire avec un barème incitatif que d'un point de vue de l'insertion via les programmes d'orientation. A ce titre, le RSA joue pour partie et de plus en plus le rôle d'une assurance chômage en dernier ressort.

0.2. Le RSA en période de crise

Ce rôle de prestation en dernier ressort explique que l'on a observé une hausse du nombre de bénéficiaires du RSA lors de la crise des *subprimes* en 2008 et 2009 puis à nouveau entre 2011 et 2013 suite à une nouvelle dégradation du marché du travail. De manière intéressante, ces augmentations se sont produites avec un décalage dans le temps (deux trimestres) par rapport aux chocs sur le marché du travail, la majorité des individus perdant leur emploi connaissant d'abord une période de chômage (Isel et al. 2011). En effet, l'entrée dans le RSA et la sortie ne répondent pas exactement aux mêmes déterminants conjoncturels. Les variations des sorties du RSA dépendent essentiellement de l'augmentation du revenu des ménages, qui s'améliore assez rapidement lorsque l'emploi s'améliore. De plus, en cas de reprise d'emploi la sortie du RSA peut être immédiate. En revanche, l'entrée dans le RSA peut ne pas être immédiate lorsque la conjoncture se dégrade, dans la mesure où les personnes en emploi salarié bénéficient pour la plupart d'un premier niveau de couverture que constitue l'assurance chômage, jusqu'à l'éventuel épuisement de leurs droits. Enfin, le RSA étant basé sur une déclaration trimestrielle de ressources, l'entrée peut être décalée dans le temps par rapport aux chocs de revenus subis par les ménages (même si la possibilité de neutraliser les revenus antérieurs existe pour accélérer l'entrée dans le dispositif).

0.3. La crise de 2020-2021

Dans le cadre de la crise de 2020-2021 on retrouve en partie le rôle conjoncturel du RSA, signalé par une augmentation du nombre de bénéficiaires de 8% entre novembre 2019 et novembre 2020 au niveau national. Toutefois la dynamique de la crise est particulière : contrairement aux crises précédentes, l'essentiel des conséquences économiques et sociales ont été administrées par des mesures exceptionnelles. Ainsi, les salariés sous contrat ont été maintenus dans l'emploi, soutenus par le dispositif d'activité partielle ; les droits au chômage ont été exceptionnellement prolongés à deux reprises, et les radiations du RSA quasiment suspendues au printemps 2020 (CNAF 2021).

Par conséquent, les mouvements - très importants - observés parmi les allocataires du RSA au cours de la crise ne sont pas comme pour la crise précédente, le simple résultat de la conjoncture économique et des règles ordinaires ouvrant droit à prestation : le RSA a cette fois spécifiquement servi de réceptacle pour les personnes qui n'ont pas été protégées par ailleurs (soit du fait de leur statut particulier, soit du fait de l'absence de mesure spécifique les concernant) à l'exception notable des jeunes de moins de 25 ans, maintenus malgré le contexte en dehors du dispositif (Zemmour 2020). Il a également servi d'outil de ciblage des mesures spécifiques de lutte contre la pauvreté (puisque deux « primes exceptionnelles » ont été versées aux allocataires durant la période). Selon des analyses avancées de l'INSEE (Buresi et Cornuet 2021), mais qui demeurent provisoires, ces mesures exceptionnelles auraient permis une stabilisation du taux de pauvreté en 2020 par rapport à 2019, hors population étudiante, même si une augmentation de l'intensité de la pauvreté n'est pas exclue.

La dynamique spectaculaire du nombre d'allocataires du RSA à Paris que nous étudions dans le présent rapport reflète en grande partie l'impact de la crise sanitaire et des mesures nationales de protection des ménages et de l'absence de mesures immédiates de protection pour certains publics (indépendants et autres personnes non couvertes par l'assurance chômage), mais elle est teintée d'une structure particulière du tissu économique parisien, qui a rendu la crise sociale à la fois plus aigüe et plus durable.

0.4. Objet et méthode de la recherche

L'objet de la convention de recherche passée par la mairie et la CAF de Paris avec le LIEPP de Sciences Po est de mieux appréhender et mieux anticiper les dynamiques des bénéficiaires du RSA dans le département de Paris. Les échanges réguliers entre les équipes des partenaires au cours du projet ont permis de suivre l'évolution du nombre de bénéficiaires pendant les différentes phases de la crise COVID afin de permettre à la mairie de Paris d'affiner ses éléments d'anticipation.

Dans cette perspective, la stratégie de recherche définie initialement consistait à analyser les données individuelles des allocataires du RSA pour en dresser une typologie, pour mieux comprendre les déterminants des entrées et sorties et leur dimension conjoncturelle, essentielle pour permettre des anticipations, voire des prévisions. Le contexte de la pandémie et les procédures statistiques de traitement et de mise à disposition des données ne nous ont malheureusement pas permis d'accéder aux micro-données concernant l'année 2020 avant le

printemps 2022 (alors que nous les attendions pour l'automne 2021). De même nous n'avons pas non plus pu obtenir dans les délais les données concernant les allocataires de Pôle emploi. Nous avons donc adapté la stratégie de recherche de la manière suivante : d'une part en conduisant une analyse en temps réel des données agrégées sur l'année 2020 qui nous étaient accessibles, et en analysant les spécificités de la dynamique parisienne ; d'autre part en menant une analyse sur les micro-données administratives pour la période 2017-2019. Cette stratégie nous a permis à la fois de mieux comprendre la dynamique propre à l'année 2020 et la structure des trajectoires des bénéficiaires hors période de crise. Elle nous a également permis d'être réactifs puisque nous avons pu au dernier moment (printemps 2022) appliquer les outils d'analyses développés aux micro données de l'année 2020 et obtenir des résultats supplémentaires sur le profil spécifique des allocataires de 2020. Ces résultats seront à mettre en regard de l'étude de cohorte menée simultanément par la Mairie de Paris en partenariat avec la CAF.

Le rapport est donc organisé de la manière suivante : la première partie fournit une analyse de l'évolution du nombre d'allocataires à Paris pendant la période exceptionnelle de 2020-2021. Nous présentons à la fois la chronique des flux d'entrée et de sortie, tout en expliquant comment la dynamique économique et les évolutions de la législation se sont combinées pour provoquer à Paris des mouvements d'allocataires particulièrement forts⁵.

La seconde partie est consacrée à la recherche des déterminants des profils de bénéficiaires pour en améliorer leur connaissance. En particulier nous avons analysé le nombre et le profil des allocataires en fonction de leur durée au RSA, la probabilité de sortie en fonction du temps et des caractéristiques individuelles ainsi que la répartition de ces profils par arrondissement parisien.

Enfin la troisième partie plus succincte présente une étude exploratoire de ce que pourrait être un modèle macro-économique de prévision des flux des allocataires au RSA. Ce travail est présenté dans la dernière partie de ce rapport.

⁵ Les résultats de cette partie sont résumés dans la synthèse présentée en tête du rapport.

1. 2020-2021 : L'impact de deux années de crise sanitaire sur les bénéficiaires du RSA à Paris

1.1. Année 2020 : une phase de croissance exceptionnelle en rupture avec la dynamique pré-crise

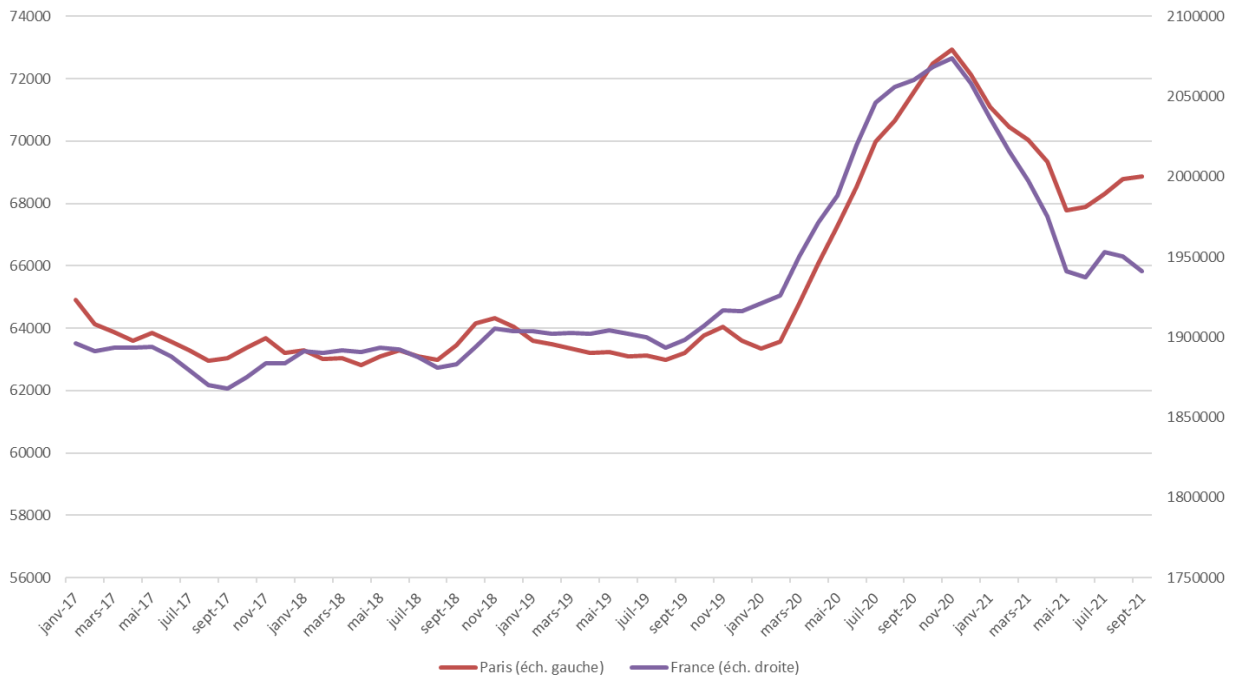
Sur la période 2017-2019, la dynamique des bénéficiaires du RSA semble être relativement stable. Au cours de cette période, le nombre de foyers allocataires du RSA a cru de seulement 0,6% à Paris et de 1,71% en France. On observe essentiellement des fluctuations conjoncturelles entre janvier 2017, environ 65 000 bénéficiaires, et novembre 2018, environ 64 400 bénéficiaires, avec un niveau bas pouvant atteindre 62 300 bénéficiaires en avril 2018. Ces variations sont plutôt progressives et de faible ampleur. Elles sont par ailleurs soumises à des logiques saisonnières. En effet, un point haut en termes de nombre de bénéficiaires semble être atteint en novembre de chaque année entre 2017 et 2019 avant de se résorber, au moins en partie, au cours de l'année suivante.

Néanmoins, cette dynamique d'évolution des bénéficiaires du RSA a été bouleversée par l'arrivée du COVID-19 en Europe et des mesures mises en place à partir de la mi-mars 2020. L'instauration du premier confinement et les différentes mesures de restrictions sanitaires ont eu pour conséquence de faire exploser le nombre de foyers bénéficiaires de la prestation entre mars et novembre 2020. A Paris, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA passe de 63 360 en janvier 2020 à un maximum de 72 950 bénéficiaires en novembre 2020. Sur une année, entre décembre 2019 et décembre 2020, cela représente une progression de 13,4%, une évolution d'une ampleur sans précédent. En France, sur la même période, cette progression est légèrement plus faible mais reste exceptionnellement élevée avec 8,23% bénéficiaires en plus par rapport à la situation d'avant crise. Cela représente au total 142 000 foyers supplémentaires par rapport à décembre 2019 (Graphique 1).

Cette hausse, bien qu'ayant concerné tout le territoire national a présenté quelques disparités selon les départements. En effet, dans une note de novembre 2020 (CNAF 2021b), la CNAF suggère que les départements ayant connu les plus fortes progressions sont aussi ceux dont l'activité économique antérieure à la crise était la plus soutenue. Paris a par exemple été davantage marquée par la hausse des bénéficiaires que la France dans son ensemble. D'après les calculs de la CNAF, les dépenses d'allocation de RSA au deuxième trimestre 2020 ont augmenté de 3%. Cette progression est calculée nette des effets liés aux mesures de maintien

dans le droit, de la revalorisation du minimum social d’avril 2020 et des variations saisonnières. Par conséquent, cette hausse à l’échelle nationale témoigne d’une plus grande vulnérabilité des bénéficiaires liée à des ressources initiales en moyenne plus faibles qu’auparavant. Mais cette « vague » d’allocataires cache une dynamique complexe au cours de laquelle le haut niveau d’entrées et le faible niveau de sorties ne se produisent pas simultanément.

**Graphique 1 : Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA en France et à Paris
janvier 2017 - septembre 2021**



Champs : France et Paris

Source : Données mensuelles sur les prestations de solidarités, DREES

<https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/donnees-mensuelles-sur-les-prestations-de-solidarite/information/>

1.2. De mars à novembre 2020, une forte progression liée à une désynchronisation des flux :

De mars à mai 2020, des niveaux de sorties de la prestation particulièrement bas :

Dès le début du confinement au mois de mars, les flux de sorties du dispositif du RSA ont drastiquement diminué par rapport à des périodes comparables sur les années précédentes. Pendant les 3 mois de confinement en mars, avril et mai, à Paris, les sorties mensuelles se sont élevées en moyenne à 2 300 allocataires lorsqu'elles atteignent généralement 3 500 (*Graphique 2*). Deux raisons principales permettent d'expliquer ce phénomène :

- De mars à mai 2020, les CAF ont pris des mesures d'urgence pour sécuriser la situation financière des plus vulnérables. Elles ont permis d'assurer le renouvellement automatique du versement du RSA aux bénéficiaires n'ayant pas renseigné ou actualisé leur déclaration de revenu trimestrielle. Les dispositifs de contrôle ont également été suspendus. Selon la CNAF, plus de la moitié de la hausse du nombre d'allocataire constatée en mars, avril et mai est liée à ces mesures exceptionnelles⁶.
- La dégradation de la conjoncture n'offre plus aux ménages d'occasion d'améliorer leurs revenus (et donc de sortir du RSA par ce biais). Il est remarquable que les sorties baissent sensiblement dès le mois de février alors que le confinement n'est pas encore envisagé en France. Pour février et mars, la faiblesse des sorties s'explique vraisemblablement par la forte dégradation de la conjoncture économique entamée dès le mois de décembre⁷.

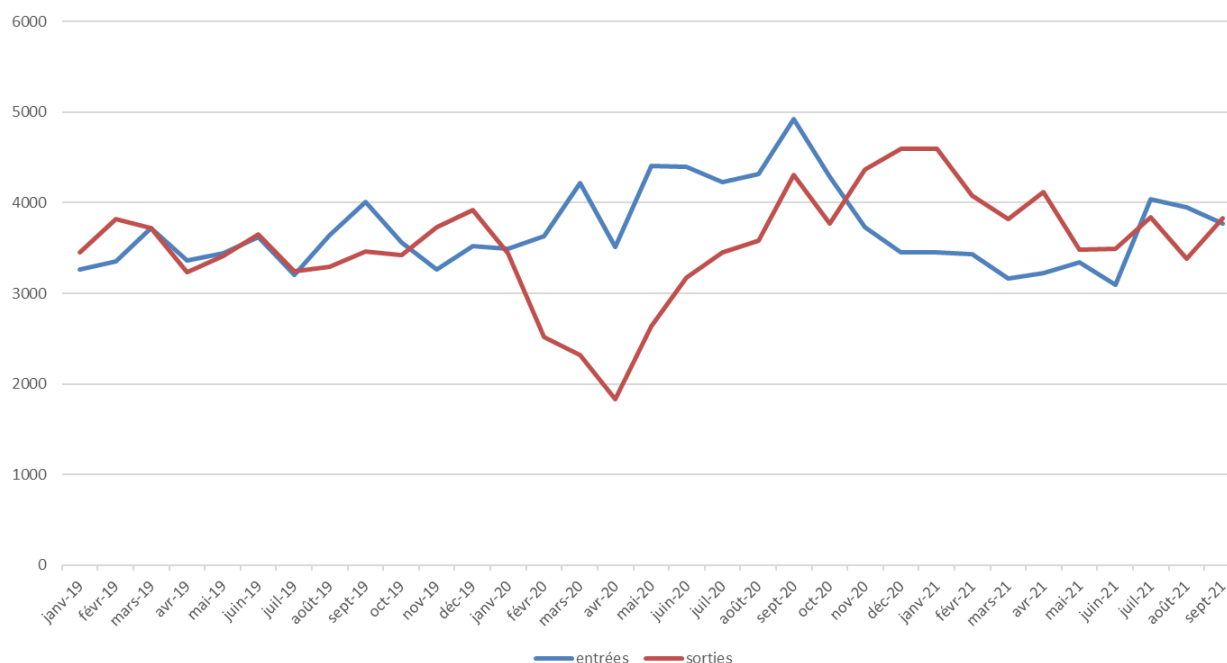
Au global, au cours du premier confinement, le niveau de bénéficiaires du RSA à Paris a augmenté de 5,8% par rapport à son niveau de décembre 2019. Cette première phase de hausse des stocks de bénéficiaires à Paris est essentiellement caractérisée par un niveau de sortie exceptionnellement faible. En effet, les entrées, plutôt hautes au mois de mars 2020, phénomène lié probablement aux répercussions de la conjoncture déjà dégradée depuis le

⁶ [Estimations avancées des foyers allocataires du RSA](#), RSA conjoncture, CNAF Novembre 2020.

⁷ Le quatrième trimestre 2019 est déjà un trimestre de croissance négative, et les mois de janvier et février 2020 sont marqués par le ralentissement des échanges de la Chine avec le reste du monde.

mois de décembre 2019, ont ensuite diminué au mois d’avril à cause du gel de la situation administrative et des difficultés de traitement des demandes pendant le confinement.

**Graphique 2 : Évolution du nombre d’entrées et de sorties au RSA par mois à Paris
janvier 2019 - septembre 2021**



Champs : France et Paris
Source : ALLSTAT FR2, CAF

De mai à octobre 2020, des niveaux d’entrées très élevés :

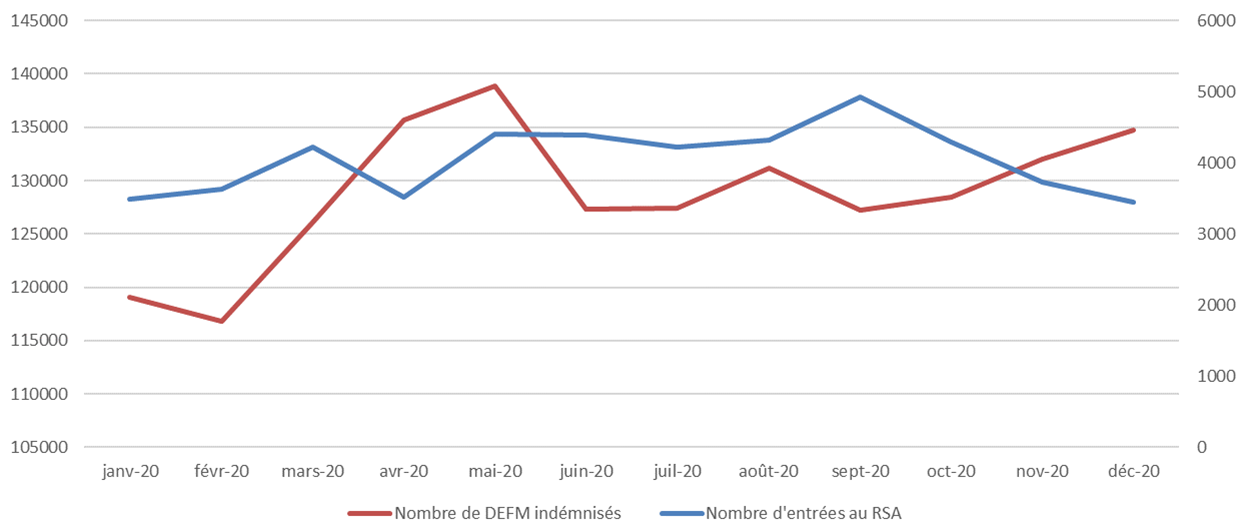
Après le premier confinement, le niveau des entrées au RSA a fortement augmenté. Le seuil des 4000 entrées par mois, très rarement dépassé sur la période 2017-2019 (seulement 2 fois) a été dépassé pendant 6 mois consécutifs de mai à octobre 2020. En septembre 2020, presque 5000 foyers sont entrés au RSA (*Graphique 2*). Ces niveaux exceptionnellement élevés d’entrées sont liés à deux éléments principaux :

- Une conjoncture très dégradée en termes d’emplois et d’activité économique pendant le confinement. Le niveau de l’emploi salarié a fortement diminué sur tout le territoire et à Paris les secteurs les plus touchés par les mesures de restrictions sanitaires sont aussi ceux qui emploient le plus de salariés (cf. 1.4). Les pertes de

ressources subies pendant le confinement se sont donc matérialisées à la réouverture avec des déclarations trimestrielles de ressources portant sur les trois mois de confinement.

- La fin de la prolongation des droits au chômage pendant le confinement. En effet de mars à mai 2020, les chômeurs indemnisés ayant épuisé leurs droits avaient été maintenus dans leur indemnisation. Par effet de rattrapage, à partir de juin 2020 ces personnes ont perdu leur indemnisation (environ 11 000 chômeurs indemnisés en moins à Paris de mai à juin, Graphique 3). Une partie d'entre elles ont alors basculé dans le RSA. Il s'en est suivi un plateau haut des entrées au cours de l'été jusqu'à l'automne avec environ 800 entrées de plus qu'en 2019 aux mêmes mois (juillet, août, septembre). Les entrées ralentissent de nouveau en octobre lorsque les mesures exceptionnelles d'indemnisation chômage liées au second confinement sont introduites de nouveau.

**Graphique 3 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois et d'entrées au RSA
Paris**



Champs : Paris

Sources : ALLSTAT FR2, CAF et Statistiques Pôle-Emploi :

<https://statistiques.pole-emploi.org/stmt/defm?fh=1&nf=0&pp=las&ss=1>.

En résumé, du mois de mai au mois d'octobre 2020 on assiste donc à un régime d'entrée au RSA à Paris très soutenu et avec un niveau de sorties qui retourne peu à peu vers des niveaux

d'avant crise. En novembre, le niveau maximum de bénéficiaires est donc atteint avec une progression par rapport à décembre 2019 de 14,72% à Paris et de 8,23% sur l'ensemble de la France (*Graphique 1*).

1.3. De fin 2020 à fin 2021 : Une baisse soutenue du nombre de foyers bénéficiaires du RSA sans retour aux niveaux d'avant crise

Après avoir atteint un point haut en novembre 2020, le niveau de bénéficiaires pour la France dans son ensemble et pour Paris diminue rapidement et de façon soutenue. A la faveur de la réouverture et de la reprise du travail dans un certain nombre de secteurs au cours de l'été 2020, les sorties du dispositif à Paris repartent à la hausse. Le solde net redevient négatif à compter du mois de novembre, c'est-à-dire qu'il y a davantage de sorties que d'entrées dans le dispositif. Le stock de bénéficiaires diminue de 645 foyers en moyenne par mois.

La baisse du nombre d'allocataires observée sur la fin 2020 se poursuit jusqu'au mois de mai 2021. Ce rythme de baisse est néanmoins différent entre Paris et la France. A Paris, le stock de bénéficiaires atteint un point bas en mai 2021, mais le niveau reste plus élevé qu'avant crise avec 6,6% de bénéficiaires en plus. Au niveau France entière, le stock de bénéficiaires est presque revenu à son niveau d'avant crise avec un niveau supérieur de seulement 1,31% par rapport à celui du mois de décembre 2019.

Le nombre de foyers allocataires connaît ensuite un rebond important entre juin et juillet 2021. En effet, on observe 15 600 nouveaux bénéficiaires de plus en France et 890 à Paris. Cette hausse est d'autant plus inédite qu'elle dépasse toutes les augmentations mensuelles pour un mois de juillet sur la période d'avant crise de 2017 à 2019. Sur ces trois années, ce mois est généralement caractérisé par un solde légèrement négatif. Comme à l'été 2020, ce rebond s'explique en large partie par un « rattrapage » provoquée par l'entrée au RSA des personnes qui avaient été maintenues exceptionnellement au chômage indemnisé de novembre à juin 2021.

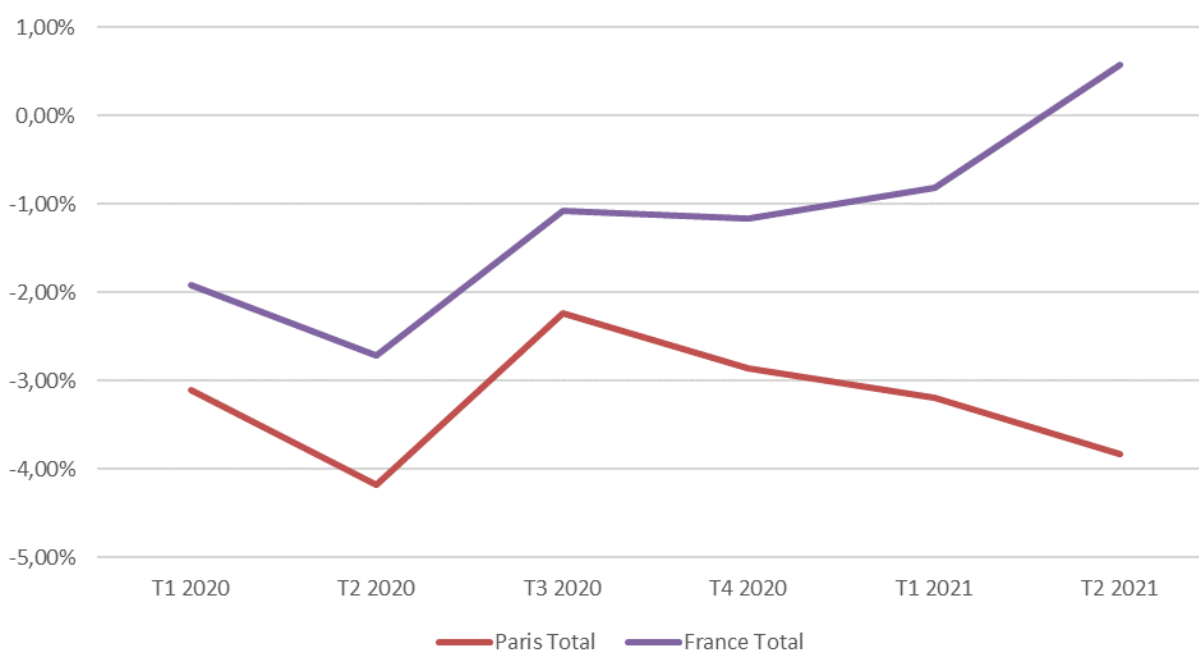
Sur l'ensemble de la France, ce rebond n'a pas duré, en témoigne la baisse successive du nombre d'allocataires entre juillet et août (-0,14%) et entre août et septembre (-0,5%). En septembre 2021, le nombre des allocataires se rapproche d'un niveau d'avant crise avec seulement 1,93% de bénéficiaires en plus.

En revanche, pour Paris, le rebond du mois de juillet s’est prolongé en août et en septembre, ce qui l’éloigne d’une perspective d’un retour à des niveaux d’avant crise. En septembre 2021, le niveau de bénéficiaires du RSA à Paris reste encore loin de son niveau d’avant crise avec 8,32% d’allocataires en plus par rapport à décembre 2019.

1.4. Une composition sectorielle à Paris particulièrement exposée à la crise

L’évolution des bénéficiaires du RSA semble être étroitement liée à la dynamique de l’emploi. Au cours du premier confinement, le marché de l’emploi s’est fortement dégradé ce qui explique notamment la forte hausse des niveaux d’entrées au RSA à partir du mois de mai 2020 et au cours de l’été jusqu’en octobre 2020.

Graphique 4 : Évolution du niveau de l’emploi salarié total
Ecart par rapport au dernier trimestre 2019



Lecture : Au deuxième trimestre 2020, le niveau de l’emploi salarié total en France est supérieur de +0,6% à celui de la période de référence (T4 2019).

Champs : France Hors Mayotte et Paris, tous salariés.

Source : Estimations trimestrielles d’emploi salarié, Acoff-Urssaf, Dares, Insee

Données corrigées des variations saisonnières (CVS)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2134435>

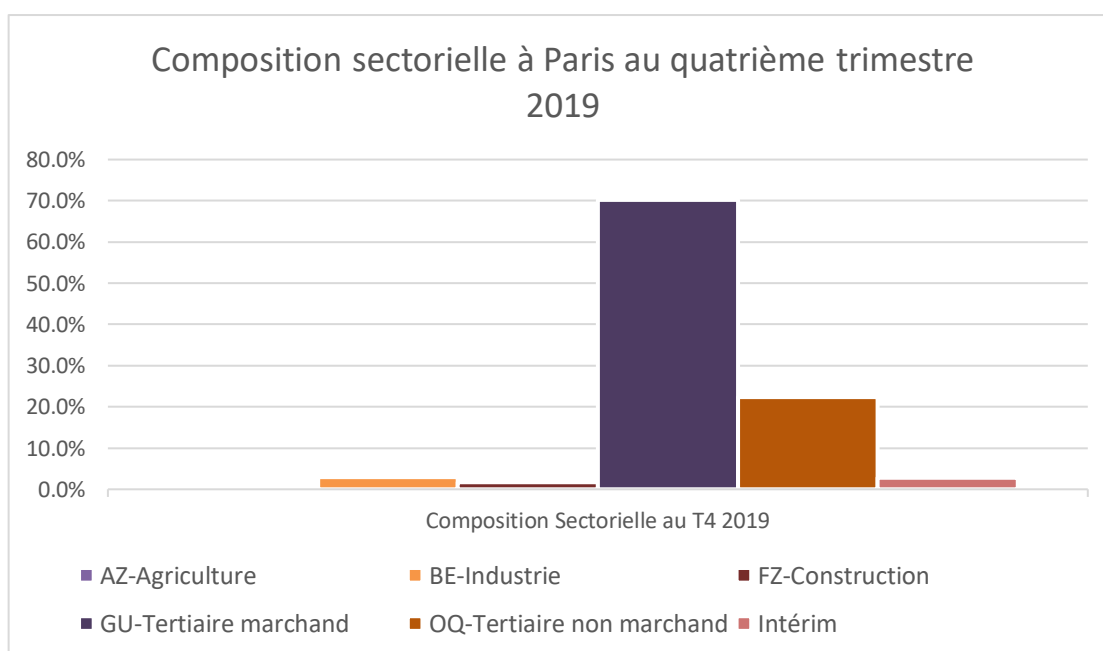
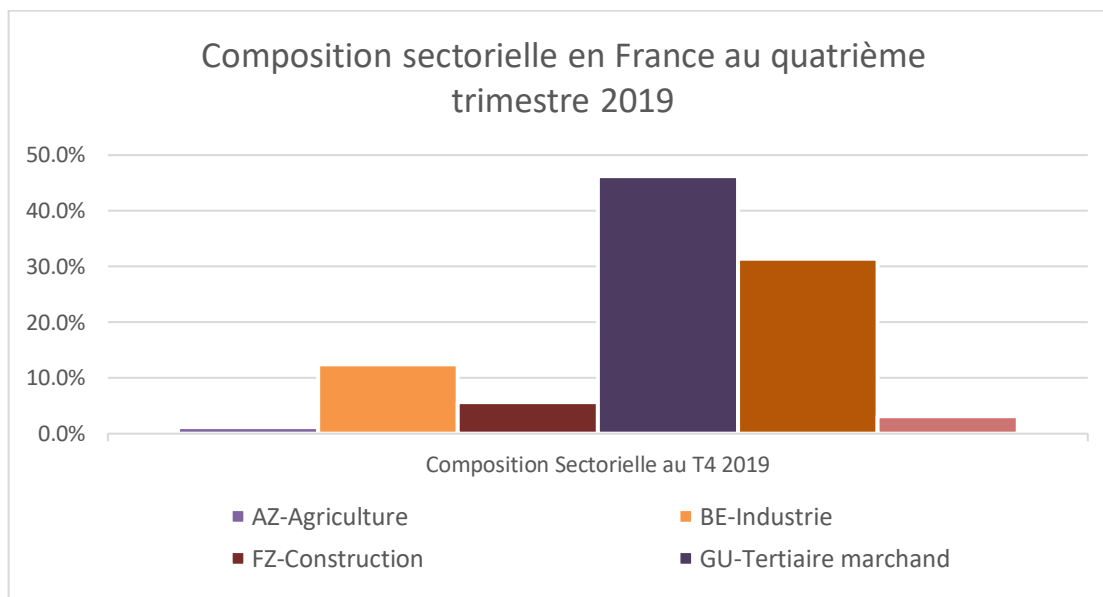
Le niveau de l'emploi salarié a atteint un point bas au deuxième trimestre 2020 (graphique 4) avec une baisse par rapport au dernier trimestre 2019 de 2,7% (691 000 emplois salariés en moins) sur l'ensemble de la France et de 4,2% (79 800 salariés en moins) à Paris. La crise sanitaire a engendré un impact d'amplitude différenciée en raison de la composition sectorielle de la capitale.

Les secteurs n'ont pas tous été affectés de la même manière. En effet, les secteurs ayant été le plus touchés par les mesures de restrictions sanitaires sont le tertiaire marchand, l'industrie et l'emploi en intérim. A Paris, la baisse de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand est de 4,4% par rapport au dernier trimestre de 2019, lorsqu'elle n'est que de 3% en France. Ce choc, d'une plus grande ampleur comparé à l'échelle nationale, est expliqué par la structure sectorielle de la capitale. A la fin de l'année 2019, le secteur tertiaire marchand représente 70,2% (*Graphique 5*) des emplois salariés totaux à Paris lorsqu'il représente 46,2% à l'échelle nationale.

A la faveur de la réouverture et de la fin du premier confinement une reprise s'observe au cours du troisième trimestre 2020. Par rapport à la situation fin 2019, la baisse du niveau de l'emploi salarié n'est plus que de -1,1% pour la France et de -2,2% pour Paris. Cette amélioration va se maintenir et se poursuivre pour l'ensemble du territoire national tandis qu'à Paris la situation sur le marché de l'emploi va se dégrader à nouveau à partir du dernier trimestre 2020 (*Graphique 4*).

Pour 2021, l'emploi salarié en France augmente de 1,41% entre les mois d'avril et de juin par rapport à son niveau du premier trimestre de cette même année et il dépasse au deuxième trimestre son niveau d'avant crise de 0,6%. A l'inverse, la situation à Paris s'est dégradée avec une baisse de 0,65% de l'emploi salarié entre le premier et le deuxième trimestre 2021. L'emploi salarié atteint un niveau inférieur de 3,82% par rapport au dernier trimestre 2019, soit presque aussi bas qu'au plus fort de la crise (*Graphique 4*).

Graphique 5 : Composition sectorielle de l'emploi salarié



Lecture : Au dernier trimestre 2019, le secteur de tertiaire non marchand représente 70,2% des salariés à Paris.

Champ : Tous salariés

Source : Estimations trimestrielles d'emploi salarié, Acoess-Urssaf, Dares, Insee

Données corrigées des variations saisonnières (CVS)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2134435>

Cette différence entre Paris et la situation nationale s'explique notamment par un secteur tertiaire marchand encore très affecté par les mesures de restrictions sanitaires en vigueur jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2021. Le niveau d'emploi salarié dans ce secteur a atteint son niveau le plus bas depuis le début de la crise avec -5,5% d'emploi salarié par rapport au T4 2019. Étant donné qu'il représente 70% de l'emploi salarié à Paris son évolution est déterminante pour l'évolution totale de l'emploi salarié à Paris.

Le nombre d'emplois intérimaires est aussi encore nettement inférieur à son niveau d'avant crise à Paris (-16,46%) et en France (-2,69%).

Ces évolutions sur le marché de l'emploi entre Paris et la France peuvent expliquer le niveau encore particulièrement élevé des bénéficiaires du RSA pour la capitale et son retour vers des niveaux d'avant crise pour le territoire national.

1.5. La contribution des non-salariés à la croissance des bénéficiaires du RSA

Lors de cette crise, les indépendants ont été particulièrement exposés à des pertes de revenus et donc à une certaine vulnérabilité financière. Ils ont été peu couverts par les dispositifs d'assurance chômage et par la mise en place de certaines mesures d'urgence telles que le chômage partiel. Ils ont bénéficié de dispositifs spécifiques de soutien mais sont néanmoins restés particulièrement susceptibles de devoir se tourner vers le RSA.

Les données de la CAF contiennent des indications sur l'activité des bénéficiaires du RSA. L'information est fournie par les allocataires au moment de la demande de prestation et fait référence à l'activité occupée au moment de cette demande. Le statut étant auto-déclaré, et les demandeurs étant susceptibles de se déclarer plutôt sans activité au moment du dépôt de leur dossier, les résultats obtenus en considérant le statut ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des indépendants. Toutefois, sous l'hypothèse que le biais de déclaration est constant sur la période, il est possible de calculer un indicateur de la contribution des indépendants à la croissance du RSA à Paris sur la période d'étude.

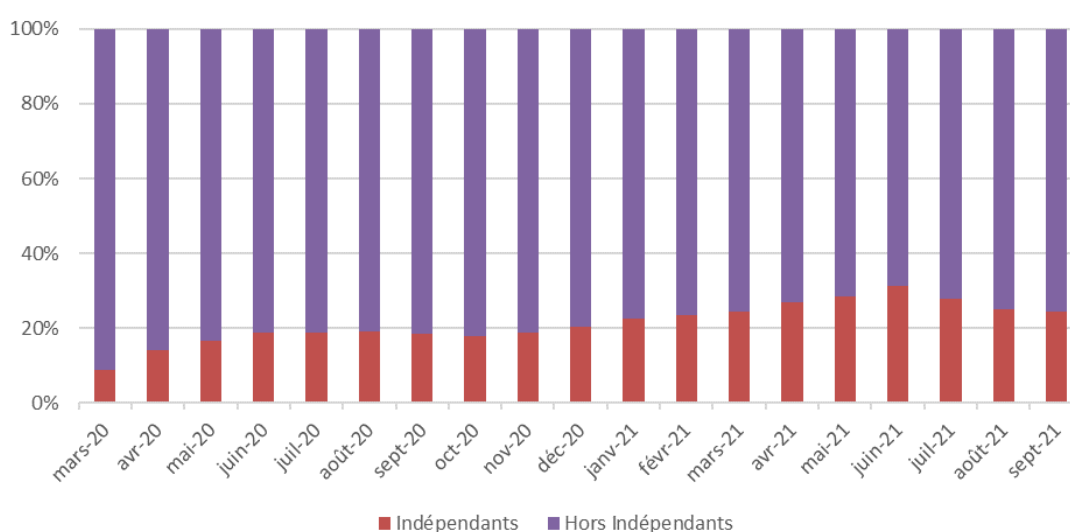
Au cours du premier mois de confinement en mars 2020, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA à Paris a augmenté de 1,9% par rapport à janvier 2020. La contribution des indépendants auto-déclarés à cette croissance était inférieure à 10%. Cette contribution a plus que doublé

au cours de la crise puisqu'en décembre 2020, l'écart avec le niveau de RSA de janvier 2020 s'explique à hauteur de 20% par la hausse des bénéficiaires indépendants (*Graphique 6*). Ce chiffre explicite la contribution des indépendants à la hausse du stock, qui elle dépasse les 20% sur la période.

Par ailleurs, les sorties importantes observées entre novembre 2020 et juin 2021 ont davantage concerné les bénéficiaires non indépendants. En juin 2021, la contribution à la croissance du total des bénéficiaires par rapport à janvier 2020 est attribuable à hauteur de 31% aux bénéficiaires indépendants (*Graphique 6*). En septembre 2021, on constate que le nombre de foyers bénéficiaires du RSA avec un statut d'activité d'indépendant est encore supérieur de 24,1% par rapport à janvier 2020 lorsque cet écart n'est que de 7,58% pour les autres bénéficiaires du RSA (c'est-à-dire les non-indépendants). La part des indépendants dans le total des bénéficiaires du RSA est passée de 9,2% à 10,5% entre janvier 2020 et septembre 2021.

A définition constante du statut, nos résultats montrent que les indépendants ont donc été particulièrement exposés à cette crise et qu'ils en subissent encore davantage les conséquences.

**Graphique 6 : Contribution à la croissance du nombre de bénéficiaire du RSA
En fonction du statut auto-déclaré
mars 2020 - septembre 2021**



Champ : Paris
Source : ALLSTAT FR2, CAF

2. Évolution des profils et typologie des trajectoires au RSA

La première partie de ce rapport soulève la question d'une éventuelle asymétrie entre les flux d'entrée et de sortie des allocataires du RSA au cours de la période et apporte de premiers éléments explicatifs liés à la conjoncture mais aussi au statut des personnes. Nous allons, dans la deuxième partie, affiner notre analyse en étudiant le profil des nouveaux bénéficiaires du RSA pendant cette période de bouleversement.

A ces fins nous comparons la cohorte d'entrants de juin 2020 (Cf. encadré) avec les cohortes d'entrants des mois de juin 2018 et 2019. Le choix du mois de juin permet d'intégrer les premiers effets de la crise sanitaire tout en gardant un horizon d'étude pour le suivi des entrants. Nous tenons compte des caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, statut familial, activité) et du devenir à six mois des allocataires.

Nous présentons aussi l'analyse plus structurelle que nous avons menée sur la période 2017-2019 avant la réception des données de 2020. C'est une analyse du profil des allocataires et des trajectoires des entrées et sorties au RSA : nombre et profil des personnes en fonction de la durée ; probabilité de sortie en fonction du temps et des caractéristiques individuelles ; répartition de ces profils par arrondissements parisiens.

Encadré : Description des données et sélection des variables d'intérêt

Les données sont issues des fichiers ALLSTAT de la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Ces fichiers décrivent la situation des allocataires des Caf au titre du mois m . Le fichier FR2 correspond à un délai d'extraction avec deux mois de recul ; le fichier FR6 avec 6 mois de recul. Chaque base contient l'ensemble des bénéficiaires d'au moins une prestation versée par les CAF pour la France entière, mois pas mois entre janvier 2017 et décembre 2020.

Nous avons regroupé en panel l'ensemble des bénéficiaires du RSA ayant perçu au moins une fois la prestation au cours de cette période et uniquement pour la CAF Paris.

La variable de **perception du RSA**, pour un foyer un mois m donné, est une variable dichotomique prenant la valeur 1 si le bénéficiaire perçoit le RSA au titre suivant : droit commun, expérimental, jeune ou droit local (variable *rsavers*) ; 0 sinon.

Sont définis comme **entrants** un mois m donné les foyers qui ne bénéficient pas du RSA au mois $m-1$, mais qui perçoivent la prestation en m .

Sont définis comme **sortants** un mois m donné les foyers qui perçoivent le RSA au moins m mais ne le perçoivent plus au mois $m+1$

Encadré (suite) : Description des données et sélection des variables d'intérêt

Les caractéristiques des bénéficiaires sont connues uniquement lorsque la personne perçoit une prestation. Elles seront donc définies, pour l'étude, au moment de l'entrée dans le dispositif. Les variables d'intérêt retenues pour l'analyse sont les suivantes :

Composition familiale : la variable de composition familiale est obtenue par croisement des deux variables *rssitfam* et *rseautc*, renseignant respectivement sur le statut conjugal, et sur le nombre de personnes à charge au sens du barème législatif du RSA.

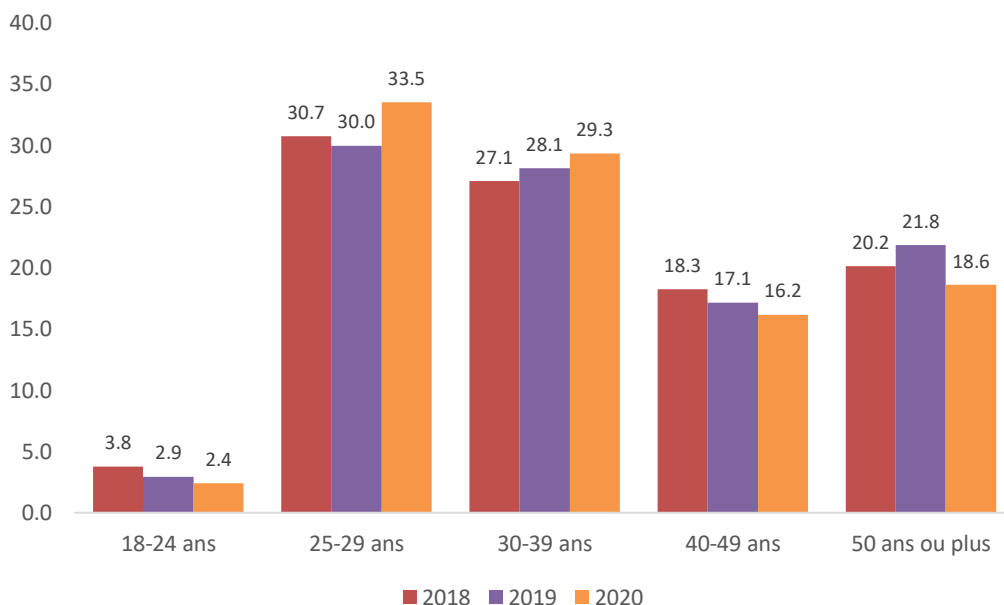
Groupe d'âge : l'âge est calculé comme la différence entre la date de naissance présente dans les fichiers et le mois de référence. Cette variable est regroupée en cinq catégories (18-24 ; 25-29 ; 30-39 ; 40-49 ; 50 ou plus).

Activité : statut auto-déclaré par l'allocataire au moment de la demande de prestation. Il fait référence à l'activité occupée au moment de cette demande. Le statut étant auto-déclaré, l'activité n'est pas entendue au sens du secteur ou du type de contrat mais selon une nomenclature propre.

Catégorie d'écart : La création de cette variable a nécessité la reconstitution du barème législatif tout au long de la période d'observation en tenant compte des revalorisations successives de la prestation ainsi que de la trimestrialité d'entrée au RSA de l'allocataire. En effet, le plafond du montant forfaitaire peut varier lorsque la détermination du montant à verser s'effectue lors d'un trimestre incluant le mois d'entrée en vigueur d'une revalorisation. Le barème a donc été reconstitué pour toutes les configurations familiales, célibataire (avec ou sans majoration), en couple et selon le nombre d'enfants. Les deux variables mobilisées pour la configuration familiale sont *rssitfam* et *rseautc* ainsi que *rsamaji* pour la majoration le cas échéant. Une fois le barème reconstitué, on attribue à chaque bénéficiaire selon sa situation, le montant maximal de RSA auquel il pourrait avoir droit en l'absence de revenu. On calcule ensuite la différence entre le montant maximal ainsi recalculé et le montant du RSA effectivement perçu auquel on ajoute le montant du forfait logement (*mforlrsa*), le cas échéant. Cet écart est calculé pour le premier mois de perception du RSA, c'est-à-dire au mois d'entrée dans la prestation et correspond à une approximation des revenus du foyer.

2.1. Évolution des profils pour trois cohortes d'entrants au RSA à Paris aux mois de juin 2018, 2019 et 2020

Graphique 7 : Répartition des nouveaux bénéficiaires du RSA par âge



Lecture : Parmi les entrants au Revenu de Solidarité Active au mois de juin 2018, 30,7% sont âgés de 25 à 29 ans. Sont définis comme entrants les foyers qui ne bénéficient pas du RSA au mois m-1, mais qui perçoivent la prestation en m.

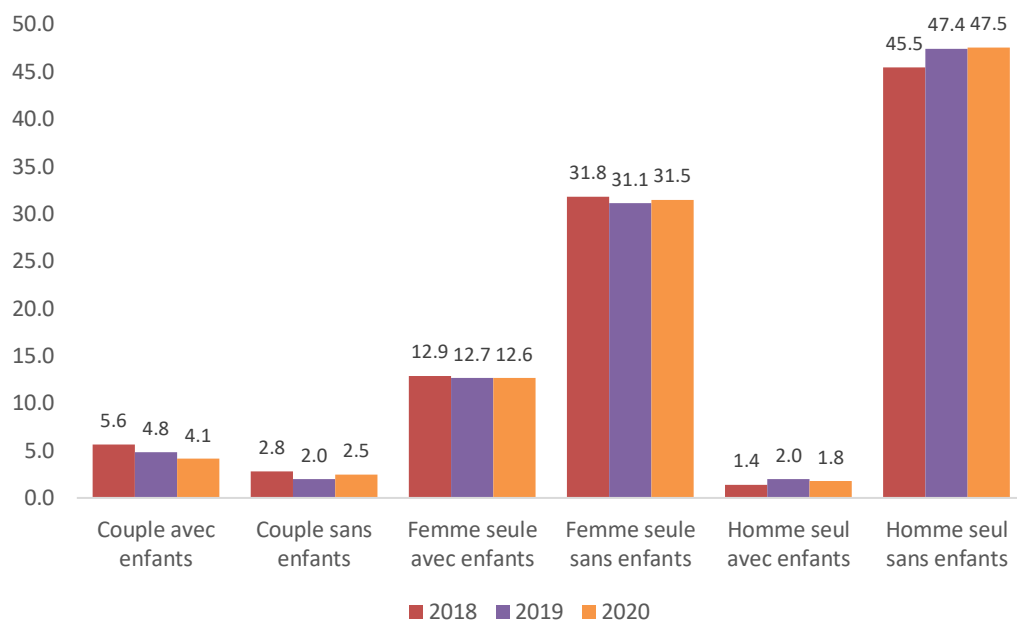
Champ : Cohortes d'entrants au RSA à Paris en juin 2018, 2019 et 2020

Source : ALLSTAT FR6, CAF

L'évolution du profil des bénéficiaires entrants aux mois de juin est caractérisée par une progression statistiquement significative, au seuil de 10%, de la part des 25-29 ans entre 2019 et 2020. Celle-ci est passée de 30% à 33,5%.

On observe aussi des tendances inversées sur les catégories de bénéficiaires âgés de 30 à 39 ans et ceux de 40 à 49 ans avec une hausse de 27,1% à 29,3% pour les premiers entre 2018 et 2020 et une baisse de 18,3% à 16,2% pour les seconds sur la même période. Les résultats sont toutefois non statistiquement significatifs au sein de chacune des catégories d'âge pour la période considérée.

Graphique 8 : Répartition des nouveaux bénéficiaires du RSA selon la situation familiale



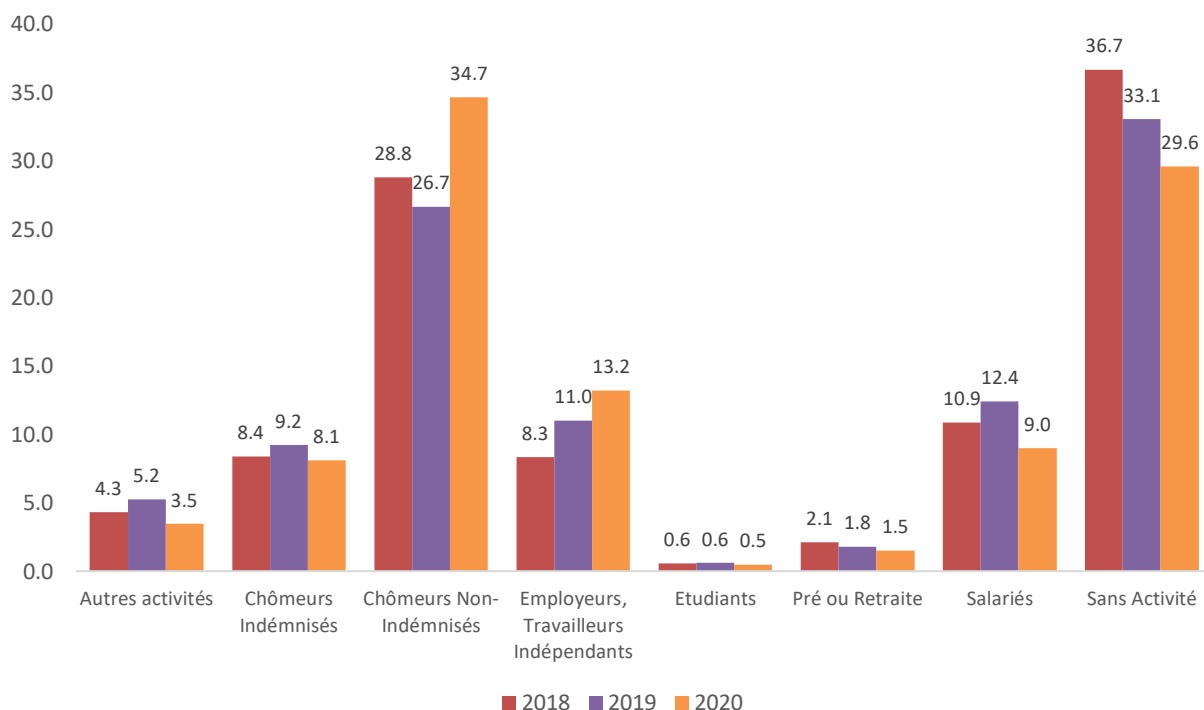
Lecture : Parmi les nouveaux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active au mois de juin 2018, 31,8% sont des femmes seules sans enfants. Sont définis comme entrants les foyers qui ne bénéficient pas du RSA au mois m-1, mais qui perçoivent la prestation en m.

Champ : Cohortes d'entrants au RSA à Paris en juin 2018, 2019 et 2020

Source : ALLSTAT FR6, CAF

Étant donné que la prestation et le montant de son versement sont conditionnés à la composition familiale, il importe de tenir compte de ces caractéristiques pour l'analyse des trajectoires. L'effet de la composition familiale des bénéficiaires sur la probabilité d'avoir l'allocation est assez stable sur les trois années étudiées. La crise sanitaire ne semble pas avoir eu d'effet particulier.

Graphique 9 : Répartition des nouveaux bénéficiaires du RSA par statut d'activité auto-déclaré



Lecture : Parmi les nouveaux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active au mois de juin 2018, 36,7% se déclarent sans activité au moment de leur demande. Sont définis comme entrants les foyers qui ne bénéficient pas du RSA au mois m-1, mais qui perçoivent la prestation en m.

Champ : Cohortes d'entrants au RSA à Paris en juin 2018, 2019 et 2020

Source : ALLSTAT FR6, CAF

Conformément à ce qui pouvait être attendu, le profil d'activité auto-déclarée des nouveaux entrants de 2020 diffère de celui des années précédentes. Les personnes particulièrement exposées à une perte de revenu en juin 2020 sont par construction les personnes qui n'étaient pas protégées par leur statut d'emploi, ni par des droits acquis à l'assurance chômage, c'est-à-dire particulièrement des indépendants et des personnes au chômage non indemnisé (dont les possibilités d'avoir une activité intermittente sous forme de CDD ou d'Intérim ont disparu brutalement).

Aussi nous observons (Graphique 9) que le profil d'activité des nouveaux bénéficiaires du RSA à Paris n'est pas tout à fait le même que les années précédentes.

La part des personnes, parmi les entrants, se déclarant chômeurs non-indemnisés au moment du recours a fortement progressé entre 2019 et 2020 puisqu'elle a connu une hausse statistiquement significative de 26,7% à 34,7%.

La part des personnes se déclarant employeurs ou travailleurs indépendants parmi les entrants a connu une progression à la fois entre 2018 et 2019 et entre 2019 et 2020. Elle est passée de 8.3% en juin 2018 à 13,2% en juin 2020. La hausse est statistiquement significative sur la période mais la tendance à la hausse est antérieure à la crise sanitaire.

Par suite des mesures de maintien du statut et du revenu au moment de la crise sanitaire, on observe que la part des salariés dans les nouveaux entrants diminue significativement entre 2019 et 2020 passant de 12,4% à 9%.

Ces différents résultats, ainsi que la hausse des entrées pour les 25-29 ans, montrent que la crise sanitaire a modifié de façon significative la composition des entrants dans la prestation à Paris. L'enjeu à terme est de pouvoir identifier si les nouveaux entrants au RSA suite à la crise sanitaire ont connu une période transitoire de perte de revenu ou bien une dégradation prolongée de leur situation financière qui les a mis sur une trajectoire persistante de difficultés.

Un premier résultat descriptif est donné à titre illustratif en annexe 1 à partir du calcul en trois catégories (1 à 3 mois, 4 à 6 mois, plus de 6 mois) de la durée passée au RSA avant la première sortie de l'épisode⁸. Il peut donner un éclairage supplémentaire à la partie 1 : le haut niveau de sorties constatés de septembre 2020 à mars 2020 n'est pas seulement dû à une amélioration de la conjoncture sur le marché du travail facilitant les sorties : un grand nombre d'entrants au printemps a provoqué mécaniquement un nombre élevé de sortie trois mois

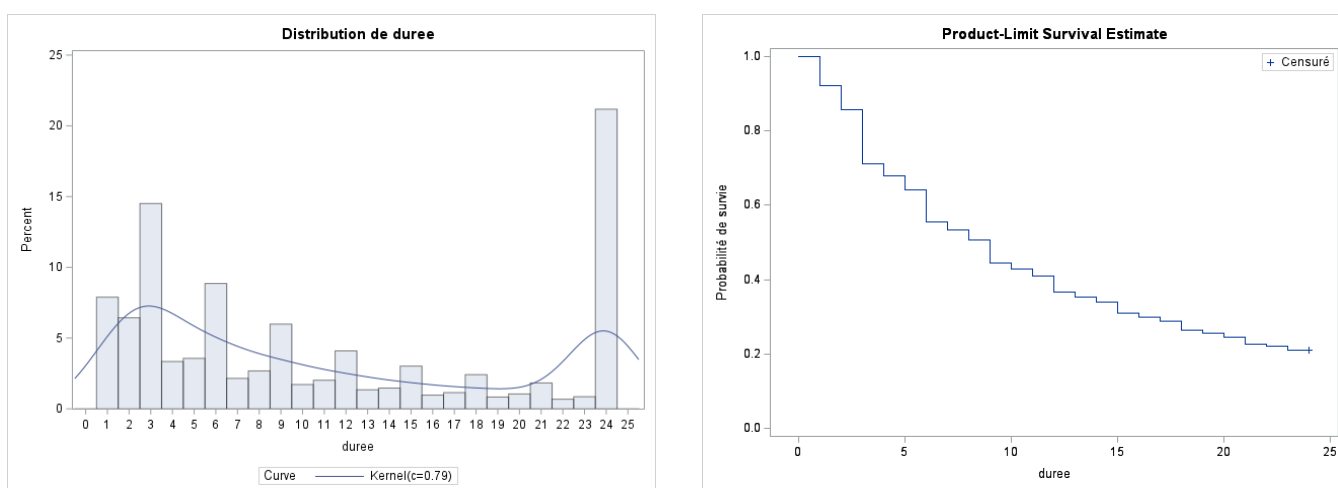
⁸ L'évolution de la répartition des entrants a aussi été décomposée par arrondissement. Les résultats sont donnés en annexe 2. Ils sont dans le rapport à titre purement illustratif. En effet, la faiblesse des effectifs dans certaines catégories ne permet pas de déterminer la robustesse statistique des résultats présentés.

plus tard. Cette observation peut être particulièrement utile pour anticiper les mouvements de sortie à l’avenir.

Mais une vraie mesure de l’effet transitoire ou de la dépendance d’état issus du passage au RSA nécessite l’utilisation de modèles statistiques d’étude des durées ou des trajectoires. Des applications possibles de ces modèles pour l’étude de la dynamique des allocataires sont données dans les deux sections suivantes. Elles ont été faites sur la cohorte des entrants en 2017 pour des questions d’accès aux données et de profondeur temporelle de celles disponibles pour le moment, mais seront reproductibles sur les différentes cohortes.

2.2. Modèle de durée

**Graphique 10 : Distribution de la durée passée au RSA avant une première sortie
Entrants en 2017**



Lecture, graphique de gauche : Environ 14,5% des entrants en 2017 ont une durée de trois mois au RSA avant une première sortie. Le pic apparent à 24 mois correspond à la censure des données ; il signifie que 21% de l’échantillon reste 24 mois ou plus.

Lecture, graphique de droite : Parmi les entrants en 2017, la probabilité d’être sorti du RSA au cours des trois premiers mois est d’environ 28%.

Champ : Paris – 35 626 foyers entrants au RSA en 2017 et suivis pendant 24 mois

Source : Données ALLSTAT FR2

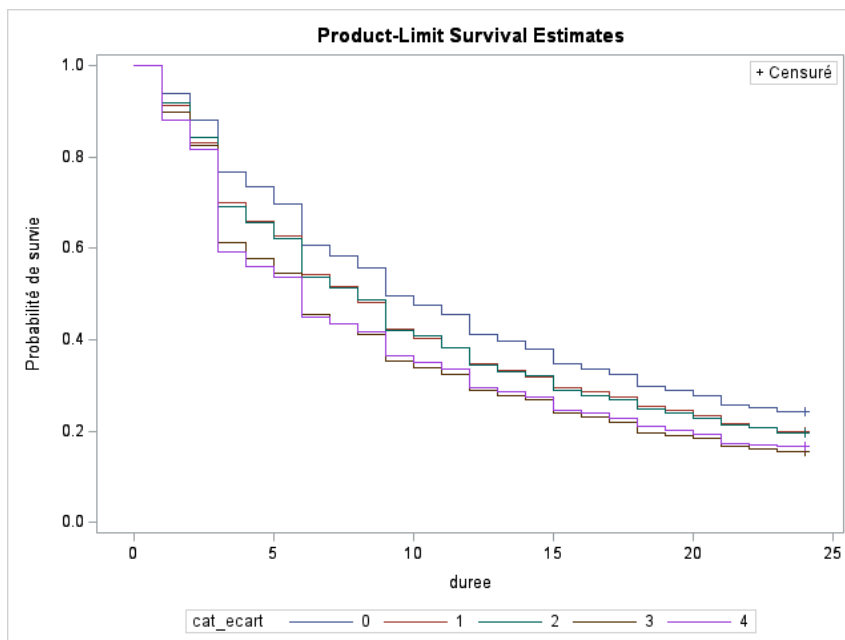
Une première méthode pour dresser une typologie des trajectoires est de s'intéresser à la durée passée dans le dispositif du RSA avant une première sortie. L'étude préliminaire effectuée porte sur l'ensemble des foyers bénéficiaires entrants au cours d'un mois en 2017. On constate d'abord que les durées présentent des pics de fréquence tous les trois mois ce qui est inhérent à la nature des droits qui s'étendent sur un trimestre. On observe aussi qu'un peu plus de 20% de la cohorte a une durée censurée à droite. Autrement dit, on ne connaît pas la durée exacte avant une première sortie mais on sait qu'elle est supérieure à 24 mois.

Dans la cohorte étudiée, la probabilité d'être sorti du RSA au cours des trois premiers mois est d'environ 28%. Par ailleurs, plus le temps passe, plus la probabilité d'effectuer une première sortie diminue, ce qui invite à s'interroger davantage sur les types de profils qui sortent rapidement et plus largement sur les politiques d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Une des limites de cette approche est qu'elle ne tient pas compte d'éventuels passages au RSA et de leur durée dans la trajectoire antérieure des bénéficiaires. Nous nous intéressons donc à un épisode de passage au RSA et non pas à une trajectoire au long terme avec d'éventuels allers et retours. Des modèles plus sophistiqués d'analyse de durée permettent d'estimer des probabilités de transition entre différents états (chômage, RSA, activité) d'une période à une autre. L'analyse de séquence (cf. 2.3.) en est une première approche.

Les profils de sortie en fonction de la durée peuvent être déclinés en fonction des caractéristiques des bénéficiaires. A titre illustratif, nous donnons ici les différents profils de sortie en fonction de la distance au plafond des allocataires (Cf. encadré).

La variable d'intérêt représente, en cinq modalités, l'écart entre le RSA effectivement reçu pour un foyer et son plafond d'éligibilité selon sa composition familiale et le nombre de personnes à charge. Cet écart est calculé pour le premier mois de perception du RSA, c'est-à-dire au mois d'entrée dans la prestation. Ce différentiel est donc une approximation des revenus au sein du foyer, qu'ils soient perçus par l'allocataire lui-même ou par l'un des membres du foyer.

Graphique 11 : Durée au RSA sur l'ensemble des entrants en 2017
En fonction de l'écart au plafond d'éligibilité :



Lecture : Parmi les entrants en 2017, la probabilité de sortir du RSA au cours des trois premiers mois lorsqu'un foyer n'a pas de revenu au mois d'entrée dans la prestation est d'environ 22%.

Champ : Paris – 35 626 foyers entrants au RSA en 2017 et suivis pendant 24 mois.

Source : Données ALLSTAT FR2

Les cinq catégories sont les suivantes :

0 : L'écart avec le plafond est inexistant, le foyer perçoit le montant maximum selon le barème législatif en vigueur.

1 : L'écart est compris entre 0 et 100, le foyer perçoit entre 0 et 100 euros de revenus.

2 : L'écart est compris entre 100 et 250, le foyer perçoit entre 100 et 250 euros de revenus.

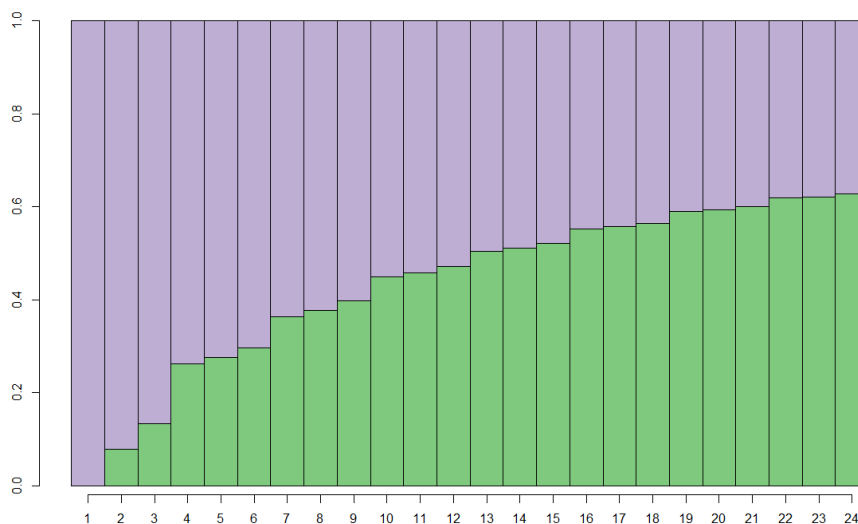
3 : L'écart est compris entre 250 et 500, le foyer perçoit entre 250 et 500 euros de revenus.

4 : L'écart est supérieur à 500, le foyer perçoit plus de 500 euros de revenus.

On constate que plus l'écart au plafond est important (i.e. plus le montant perçu de RSA est faible) lors du premier mois de perception du RSA, plus les foyers sortent rapidement du dispositif. En effet, au bout de 3 mois, c'est un peu plus de 40% des entrants au RSA avec un écart au plafond supérieur à 500 euros qui sont sortis lorsque cela ne concerne qu'environ 22% des individus avec un écart au plafond inexistant.

2.3. Analyse de séquence

**Graphique 12 : Chronogramme de la fréquence de présence au RSA
Entrants en 2017**



Lecture : 100% des individus sont au RSA au premier mois – Environ 60% des individus en sont sortis au 24^{ème} mois. Violet = « présent au RSA » & Vert = « absent du RSA »

Champ : Paris – Sélection d'un échantillon aléatoire de 15 000 foyers parmi l'ensemble des foyers entrants au RSA en 2017 (35 626) et suivi pendant 24 mois.

Source : Données ALLSTAT FR2

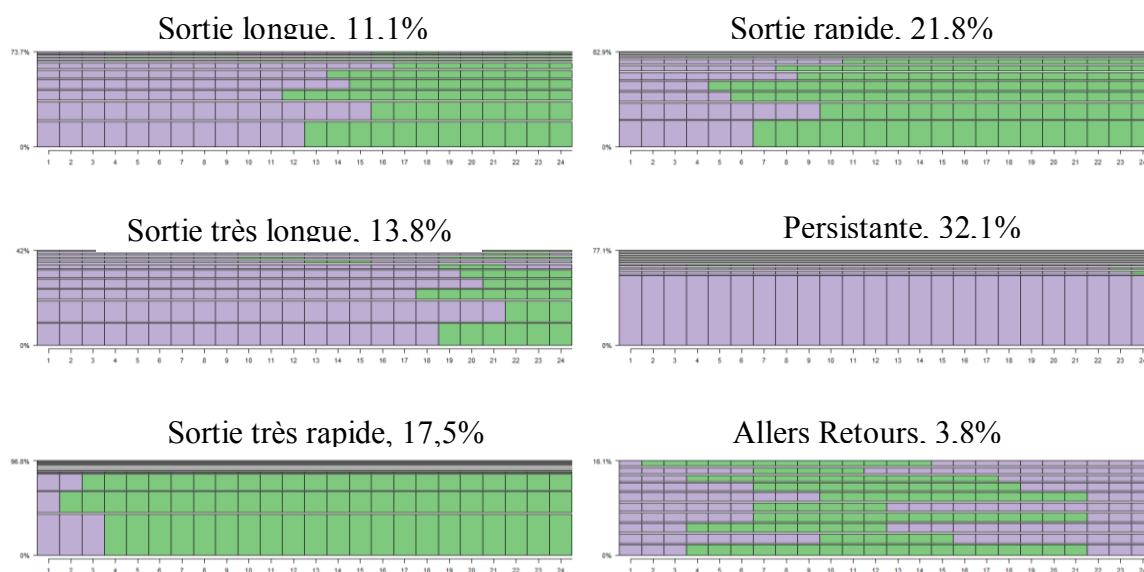
L'analyse des séquences porte sur un échantillon aléatoire de 15 000 bénéficiaires entrants au RSA en 2017 parmi les 35 626 au total. Le premier chronogramme (Graphique 12) montre que, parmi les entrants, la moitié n'est plus au RSA au bout de 13 mois, et un peu moins de 40% y sont encore au bout de 24 mois.

L'analyse de séquence permet de regrouper en différentes catégories en fonction de leurs similitudes, des trajectoires dans le RSA et en dehors du RSA à travers le temps, 24 mois ici. Autrement dit, l'analyse permet de ne pas se limiter à un seul épisode au RSA mais de considérer également des éventuels phénomènes de récurrence dans la prestation.

On observe dans toutes les catégories de trajectoires que des allocataires ont des épisodes de sortie que l'on peut qualifier de *sorties brèves*, c'est-à-dire qu'ils reviennent au RSA quelques mois après en être sorti (soit pour des raisons administratives, soit du fait de faibles fluctuations de revenu). Pour les entrants en 2017, 14,5% sortent entre le troisième et le

quatrième mois mais parmi ceux-ci un sur quatre est de nouveau observé dans le dispositif trois mois plus tard. On retrouve les mêmes proportions de *sorties brèves* à 6 mois et à 9 mois. Ces *sorties brèves*, que nous distinguons de la catégorie *aller-retour*, prennent la forme de tâches vertes dans les trajectoires présentées ci-dessous.

**Graphique 14 : Chronogramme de la fréquence de présence au RSA
Entrants au RSA en 2017**



Lecture : Violet = « présent au RSA » & Vert = « absent du RSA »
Champ : Paris – Sélection d'un échantillon aléatoire de 15 000 foyers parmi l'ensemble des foyers entrants au RSA en 2017 (35 626) et suivi pendant 24 mois.
Source : Données ALLSTAT FR2

Pour chacune des classes de trajectoire ce graphique présente les dix séquences de perception du RSA les plus fréquentes sur les 24 mois de suivi. Plus la séquence est large plus elle concerne une proportion importante de la classe.

Il en ressort qu'il existe principalement six grandes catégories de trajectoire pour la cohorte étudiée :

1. Persistante : Une catégorie fortement persistante au RSA qui reste majoritairement dans le RSA au cours des 24 mois. Cette catégorie représente 32,1% de l'échantillon étudié. Quand bien même les allocataires effectueraient quelques sorties ponctuelles, celles-ci sont courtes et probablement dues à des raisons administratives plutôt qu'à

des hausses durables de revenus et donc à une reprise d'activité. Parmi ces bénéficiaires, le nombre de mois moyen passés sans percevoir la prestation s'élève à 0,8 mois sur la période d'observation. On constate que la classe est assez homogène puisque les 10 séquences les plus fréquentes regroupent 77,1% des bénéficiaires de cette catégorie. Une seule séquence de perception en continu de la prestation concerne plus de la moitié d'entre eux.

2. **Sortie très rapide** : Une catégorie d'allocataires sortants de la prestation dès le 2^{ème} et le 3^{ème} mois pour la grande majorité d'entre eux. Ils représentent 17,5% des allocataires entrants en 2017. Cette classe de trajectoire est très homogène étant donné que les 10 séquences les plus fréquentes représentent 96,8% de la catégorie. Au dernier mois d'observation, ils sont 98,1% à ne plus percevoir le RSA. Cette classe regroupe donc des bénéficiaires effectuant une sortie durable de la prestation.
3. **Sortie rapide** : Une catégorie d'allocataires sortants de la prestation principalement à partir du 5^{ème} et du 6^{ème} mois. Ils représentent 21,8% des allocataires entrants en 2017. Cette classe est aussi assez homogène dans la mesure où ses 10 séquences les plus fréquentes concernent 82,9% des bénéficiaires. Au dernier mois d'observation, ils sont 99,5% à ne plus percevoir le RSA. Cette classe regroupe donc des bénéficiaires effectuant une sortie durable de la prestation.
4. **Sortie longue** : Une catégorie d'allocataires sortants de la prestation principalement à partir du 12^{ème} et du 13^{ème} mois. Ils représentent 11,1% du total des entrants de 2017. Cette classe semble un peu moins homogène puisque les 10 séquences les plus fréquentes regroupent 73,7% des allocataires. Au dernier mois d'observation, ils sont 97,2% à ne plus percevoir le RSA. Cette classe regroupe donc des bénéficiaires effectuant une sortie durable de la prestation.
5. **Sortie très longue** : Une catégorie d'allocataires sortants de la prestation principalement à partir du 18^{ème} et du 19^{ème} mois. Ils représentent 13,8% des allocataires entrants en 2017. Néanmoins, cette classe semble rassembler des trajectoires plus hétérogènes. En effet, les 10 séquences les plus fréquentes regroupent seulement 42% du total de la catégorie et les sorties semblent moins durables que pour les autres classes. Au dernier mois d'observation, ils sont 75,7% à

ne plus percevoir le RSA, autrement dit un quart de la classe perçoit encore le RSA. La sortie est ici moins durable que pour les autres catégories de trajectoires.

6. Allers et retours : Une catégorie d'allocataires qui pour la plupart sont effectivement sortis de la prestation au bout de 10 mois mais dont la majorité perçoit à nouveau le RSA en fin de période. Ils représentent 3,8% des allocataires entrants en 2017. Ce qui distingue cette catégorie des autres sorties ponctuelles dans les autres classes, c'est que ces bénéficiaires sortent pour un temps prolongé. En moyenne, les bénéficiaires de cette catégorie passent 11,8 mois sans bénéficier de la prestation sur la période soit presque la moitié de la période d'observation. Par ailleurs, cette catégorie apparaît assez hétérogène car ses 10 séquences les plus fréquentes ne représentent que 16% des bénéficiaires. Il est clair que celles-ci sont caractérisées par des sorties d'une durée d'au moins six mois voire parfois plus d'une année entière.

Il est important de noter que les trajectoires de sorties sont ici surreprésentées puisque l'on s'intéresse à des cohortes d'entrants. Les sorties rapides impliquant des durées plus courtes, ce type de trajectoire est moins présent dans le stock de bénéficiaires.

2.4. Caractérisation des différentes classes de trajectoires

Certaines caractéristiques socio-démographiques des allocataires (activité, âge, situation familiale, localisation) sont plus ou moins associées avec certains types de trajectoires. Les résultats sont résumés ci-dessous et leurs détails présentés en Annexe 3.

Variable liée à l'activité des bénéficiaires au mois d'entrée

On remarque que parmi les foyers dont l'allocataire est sans activité⁹, qui représentent 37,1% de l'échantillon étudié, la trajectoire persistante est sur-représentée (38,7 % contre 32,1% dans l'ensemble). A l'inverse, la trajectoire de sortie très rapide est sous-représentée, elle concerne 12% des sans activité lorsqu'elle concerne 17,5% au total.

Lorsque les entrants sont salariés (10,8% de l'échantillon), ces-derniers sont 31,9% à effectuer une sortie très rapide alors que cette trajectoire ne représente que 17,5% de l'ensemble de l'échantillon. Ils sont par ailleurs sous-représentés dans les trajectoires persistantes, ils sont 21,9% à effectuer ce type de trajectoire contre 32,1% dans l'ensemble.

Les foyers en pré retraite ou en retraite (2,1% de l'échantillon) sont également sur-représentés parmi les sortants très rapides ou sous-représentés parmi les persistants. Cette information est à interpréter avec précaution. En effet, cette catégorie de bénéficiaires effectue probablement en majeure partie une sortie vers la perception d'un revenu de remplacement.

Variable liée à la composition familiale des bénéficiaires au mois d'entrée

Les hommes seuls sans enfants constituent la majorité de l'échantillon (47,8% de l'échantillon) et effectuent globalement des trajectoires en lien avec la distribution de l'ensemble des bénéficiaires. Ils sont quelque peu sous-représentés dans les sorties très rapides (15,9% contre 17,5% en tout).

Deux autres éléments importants concernant la composition familiale sont à souligner. D'une part, on observe une plus grande persistance des trajectoires pour les femmes seules avec enfants (14% de l'échantillon total), trajectoires de 37,3% d'entre elles contre 32,1% au total. D'autre part, les couples sans enfants (2%) et avec enfants (4,3%) sont proportionnellement

⁹ Comme précédemment il s'agit ici des statuts d'activité à l'entrée au RSA. Cette variable doit donc être interprétée avec prudence parce qu'elle repose sur de l'auto-déclaration. Toutefois nous les présentons ici car si les différences de trajectoire en fonction de l'activité déclarée nous semblent informatives.

plus nombreux à effectuer des trajectoires de sortie très rapide que l'ensemble de l'échantillon (respectivement 25,1% et 20,7% contre 17,5% dans l'ensemble).

Variable liée à l'âge des bénéficiaires au mois d'entrée

Concernant l'âge, les 40-49 ans et les 50 ans et plus (respectivement 18,7% et 22,2%) sont surreprésentés dans des trajectoires de persistance au RSA. Ils sont respectivement 37,9% et 39,6% à effectuer ce type de trajectoire contre 32,1% dans l'ensemble.

Enfin, les 25-29 ans (29,1%) sont sous-représentés dans les trajectoires persistantes, 23,5% contre 32,1% et sont surreprésentés dans les trajectoires de sortie rapide et très rapide, respectivement 27,3% et 20,8% contre 21,8% et 17,5% au total.

Variable liée au différentiel entre le plafond d'éligibilité des bénéficiaires et le RSA effectivement perçu

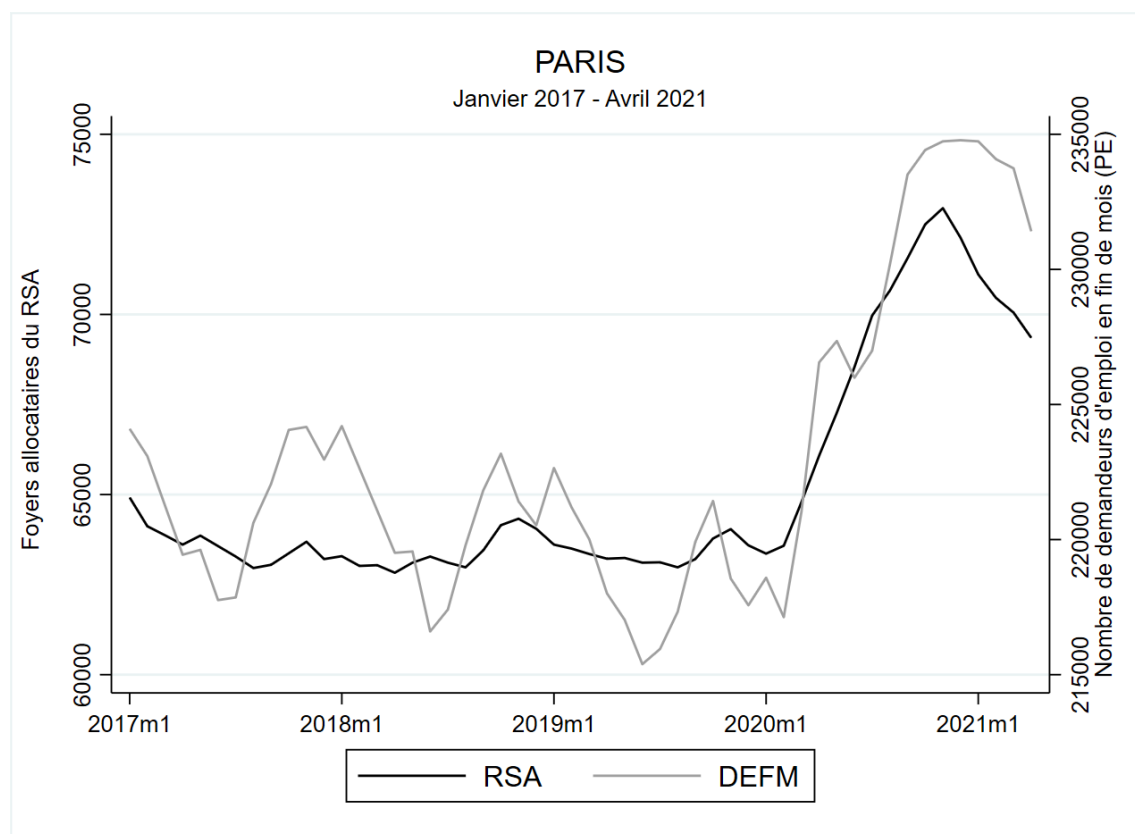
La distribution des trajectoires semble être en partie liée à l'écart entre le plafond d'éligibilité et le montant de RSA effectivement perçu par les bénéficiaires. En effet, si l'écart est inexistant au mois d'entrée cela signifie que le bénéficiaire touche le plafond maximum du RSA et qu'il n'a donc pas de revenu d'activité. Les bénéficiaires ayant un écart inexistant (54,6% de l'échantillon) sont légèrement surreprésentés parmi les trajectoires stables 35,4% contre 32,1% et sous-représentés parmi les trajectoires de sortie très rapide, 13,3% contre 17,5% dans l'ensemble.

A l'inverse, les bénéficiaires ayant un écart supérieur à 500 euros du plafond d'éligibilité (8,8% de l'échantillon) effectuent proportionnellement plus de trajectoires de sortie très rapide, 26,6%, contre 17,5% pour l'ensemble de l'échantillon. Ils sont sous-représentés parmi les trajectoires de persistance, 27,2%, contre 32,1% au total.

3. Modèles de prévision : résultats préliminaires et expérimentaux

Dans cette dernière partie, nous présentons des outils de modélisation visant à prévoir le nombre de bénéficiaires du RSA à Paris. C'est la partie la plus expérimentale de la recherche. Le but de ce type de modèle est de tirer parti de l'inertie des dynamiques d'allocataires, c'est-à-dire de s'appuyer sur le passé pour définir une fourchette qui semble plausible pour les mois qui suivent. Il s'agit donc d'un modèle très simple, qui pourra par la suite être enrichi par des variables exogènes qui ajouteront de l'information et permettront d'affiner la prévision.

Graphique 14 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois et du nombre de foyers allocataires du RSA pour Paris entre janvier 2017 et avril 2021



Sources : Statistiques Pôle-Emploi et Données mensuelles sur les prestations de solidarités, DREES

Nous avons testé deux types de modèles :

-Un modèle dynamique univarié dont les projections reposeront seulement sur les précédents niveaux de RSA observés.

-Un modèle dynamique bivarié dont les projections reposeront sur l'observation de la coévolution du nombre de foyers allocataires et du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). L'existence d'une relation entre ces deux séries à long terme sera testée.

Le Graphique 14 présente les données observées dont se nourrit le modèle : le nombre d'allocataire du RSA dans le passé, et les fluctuations du nombre d'inscrits à Pôle emploi.

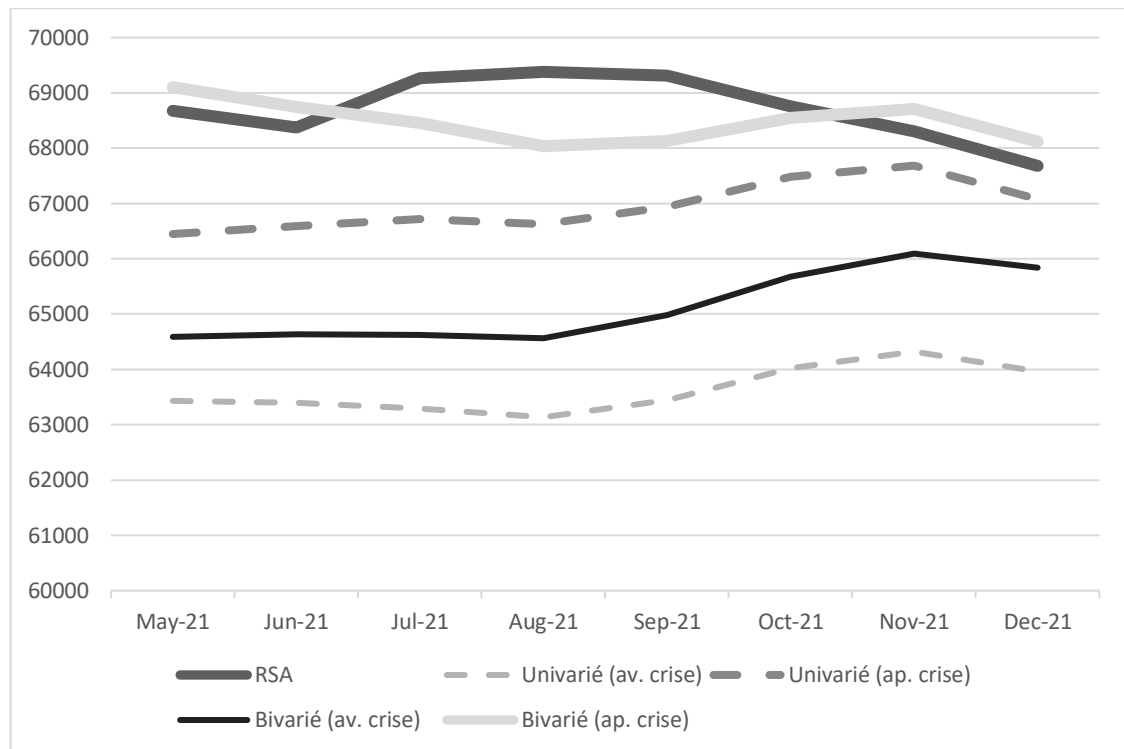
Il existe par ailleurs deux manières d'estimer les projections dans ce contexte de crise, ou bien en incluant les observations des deux séries lors de la crise sanitaire, ou bien en les excluant. On obtient donc en tout, quatre modèles distincts de prévisions. Le Graphique 15 présente les projections réalisées pour la période de mai à décembre 2021, pour les deux versions des deux modèles.

Dans les faits, sur cette période, le nombre de foyers allocataires du RSA à Paris a fluctué, légèrement au-dessus de 68 000. Les deux modèles qui semblent s'approcher le plus des effectifs au RSA réellement observés sont donc les modèles univariés et bivariés qui incluent les observations pendant la crise. Dans tous les cas, avec une estimation qui exclurait les observations lors de la crise, on obtiendrait des projections largement sous-estimées et similaires à des niveaux d'avant crise (Graphique 15). Or, en juillet 2021, le niveau des bénéficiaires du RSA à Paris reste supérieur de 7,41% à son niveau d'avant crise. Néanmoins, le problème lorsqu'on inclut la crise dans les estimations est qu'on ne sait pas s'il y aura un retour à la tendance d'avant crise ou si la rupture observée va modifier de manière permanente à la fois la dynamique du nombre de foyers des allocataires en tant que telle, et ses réactions à la conjoncture du marché du travail.

Un outil de modélisation plus élaboré, sur lequel nous souhaitons travailler par la suite exploiterait la décomposition de l'évolution du stock entre flux d'entrants et de sortants. Du côté des entrants, nous pourrions tirer parti d'indicateurs avancés des entrées (par exemple l'épuisement des droits au chômage, les fluctuations du PIB). Pour anticiper les sorties, nous pourrions tirer parti des caractéristiques individuelles du stock des allocataires (notamment l'ancienneté dans l'allocation, la distance au plafond) pour déterminer leur plus ou moins

grande probabilité de sortie. Parallèlement, les données observées sur l'ensemble des départements français permettraient de vérifier si la dynamique du nombre des foyers allocataires du RSA à Paris est spécifique ou représentative.

Graphique 15 : Projections du nombre de foyers allocataires du RSA à Paris selon les quatre modèles différents entre mai et décembre 2021



Champ : Paris pour la période mai à décembre 2021.

Lecture : D'après l'estimation du modèle univarié incluant toutes les observations passées des niveaux de RSA à Paris entre janvier 2017 et avril 2021, le nombre de bénéficiaires du RSA en septembre 2021 serait de 70 989.

4. Conclusion

Dans sa note de conjoncture de mars 2022, l'INSEE a estimé que le niveau de l'emploi salarié a augmenté en France¹⁰. C'est la quatrième hausse successive depuis le premier trimestre 2021 en France. Fin 2021 l'emploi salarié se situe au-dessus de son niveau fin 2019 (+1,5%). Tous les grands secteurs d'activité dépassent leur niveau d'avant crise à l'exception de l'industrie.

Le nombre d'allocataires en France est revenu à son étiage de 2019 pour autant, deux ans après le début de la pandémie, le nombre d'allocataires à Paris reste toujours légèrement supérieur à ce qu'il était avant crise. Les tendances sont plutôt rassurantes, mais deux points de vigilance sont à signaler : d'une part au niveau macro-économique, le retournement de conjoncture lié à la guerre en Ukraine ; d'autre part le changement de règle d'indemnisation à l'assurance chômage intervenu fin 2021 et dont les conséquences vont se révéler au cours de l'année 2022. En effet, la réforme a pour effet principal une baisse de l'indemnisation des personnes alternant période courte d'emploi et d'activité. Cette perte de ressources aura principalement des conséquences dans le calcul de la prime d'activité, mais pourrait également augmenter le nombre de personnes cumulant faible indemnité chômage et RSA ; le nombre de chômeurs non indemnisés devrait lui légèrement se réduire.

Suite à cette première recherche nous proposons de poursuivre les travaux dans la perspective de développer un outil d'anticipation des chocs à l'entrée et à la sortie du RSA selon 3 directions :

- L'exploration des données de Pôle emploi, en vue d'identifier des indicateurs avancés d'entrée et de sortie. En effet, de l'ordre de 4 allocataires au RSA sur 10 sont inscrits à Pôle emploi, mais les variations du nombre d'allocataires inscrits à Pôle emploi sont relativement bien corrélées aux variations du nombre global d'allocataires. Or les données de Pôle emploi sont plus détaillées que celles de la CAF et surtout elles permettent d'observer une partie des allocataires plusieurs mois avant leur entrée dans le dispositif. En effet, l'épuisement des

¹⁰ Ces statistiques qui témoignent d'une amélioration réelle du marché du travail sont toutefois à prendre avec du recul, car elles sont en partie l'effet de l'envolée de l'apprentissage très fortement subventionné en 2021-2022, ce qui constitue une rupture.

droits au chômage est un des canaux d'entrée au RSA. De plus, une part des sorties du RSA peut se faire par un rebond conjoncturel de l'emploi, notamment par le passage de l'inactivité (inscrits à Pôle emploi en catégorie A) vers l'activité réduite (inscription à Pôle emploi catégories B et C).

- La construction d'un modèle de prévision des flux agrégés d'allocataires. En décomposant la variation du stock d'allocataires en un flux d'entrée et un flux de sortie, en utilisant la saisonnalité de ces deux flux, et en nourrissant le modèle de variables avancées de conjoncture (marché du travail), et de trajectoires (par exemple épuisement des droits au chômage), nous chercherons à développer un modèle utilisable susceptible de mieux anticiper les chocs que ne le font les outils actuels.
- La poursuite du suivi conjoncturel des allocataires du RSA à Paris et en France (notamment dans le contexte de la mise en œuvre progressive de la réforme de l'assurance chômage).

5. Bibliographie

Allègre G., (2013). *RSA et lutte contre la pauvreté : quels effets sur les travailleurs pauvres ?* Politiques sociales et familiales, n°113, Parcours des allocataires du revenu de solidarité active, pp. 47-57.

Barbier J.C., Zemmour M., Théret B. (2021). *Le système français de protection sociale*. La Découverte.

Bargain O., Vicard A., (2014) . *Le RMI et son successeur le RSA découragent-ils certains jeunes de travailler ? Une analyse sur les jeunes autour de 25 ans*. In: Economie et statistique, n°467-468, pp. 61-89.

Buresi G. et Cornuet F. (2021), Estimation avancée du taux de pauvreté monétaire et des indicateurs d'inégalités, Insee analyse n°70.

CNAF (2021b) [Estimations avancées des foyers allocataires du RSA](#), RSA conjoncture, CNAF Novembre 2020.

CNAF 2021a, Estimations avancées des évolutions du nombre de foyers allocataires du RSA, Octobre 2021.

Cusset, P. Y., Maigne, G., & Vermersch, G. (2019). Protection contre la pauvreté et gains monétaires au travail depuis vingt ans. *La note d'analyse*, 83(5), 1-8.

Gurgand M., Margolis D. N., (2008). *Does work pay in France? Monetary incentives, hours constraints, and the guaranteed minimum income*. Journal of Public Economics, Volume 92, Issue 7, Pages 1669-1697.

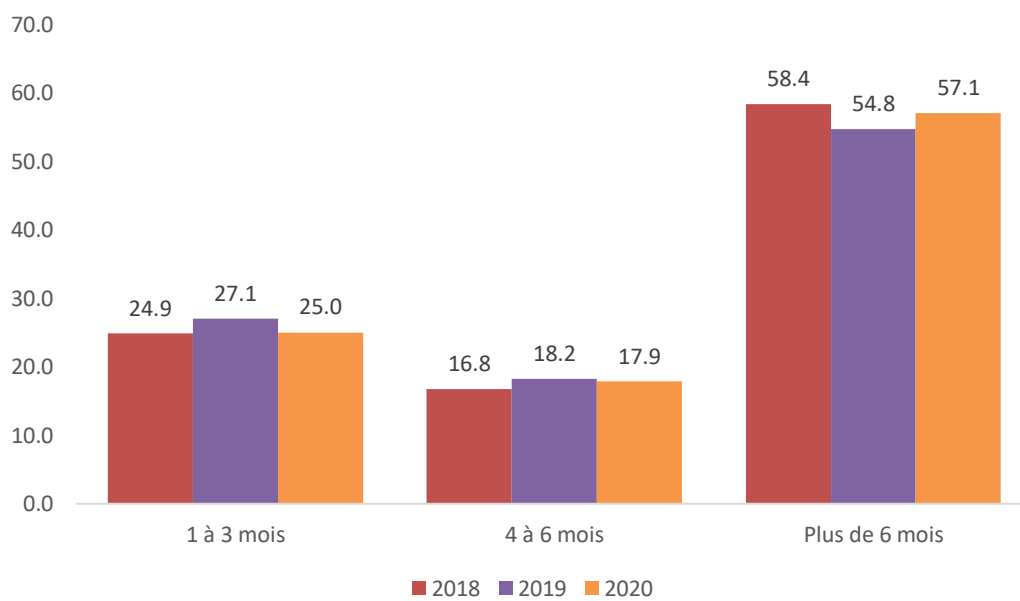
Iguertsira H. et Taubin A. (*à paraître*), Cohorte ELA-RSA, Enquête Longitudinale sur l'Accompagnement des bénéficiaires du RSA, étude conjointe Mairie de Paris - CAF de Paris.

Isel, A., Donne, S., et Mathieu, F. (2011). Les allocataires du RSA fin juin 2011 et leurs trajectoires. *Etudes et résultats*, (782).

Zemmour M. (2020), Sozialpolitik und Covid-Pandemie in Frankreich, Soziale Schieflage trotz umfassender Mobilisierung des sozialstaatlichen Instrumentariums, Note pour la F. Ebert Stiftung, Paris.

Annexe 1 : Répartition des nouveaux bénéficiaires du RSA par cohorte d'entrants selon la durée avant une première sortie

Graphique A1 : Répartition des nouveaux bénéficiaires du RSA selon la durée de l'épisode



Lecture : Parmi les nouveaux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active au mois de juin 2018, 24,9% sont sortis de la prestation au cours des trois premiers mois. Sont définis comme entrants les foyers qui ne bénéficient pas du RSA au mois m-1, mais qui perçoivent la prestation en m.

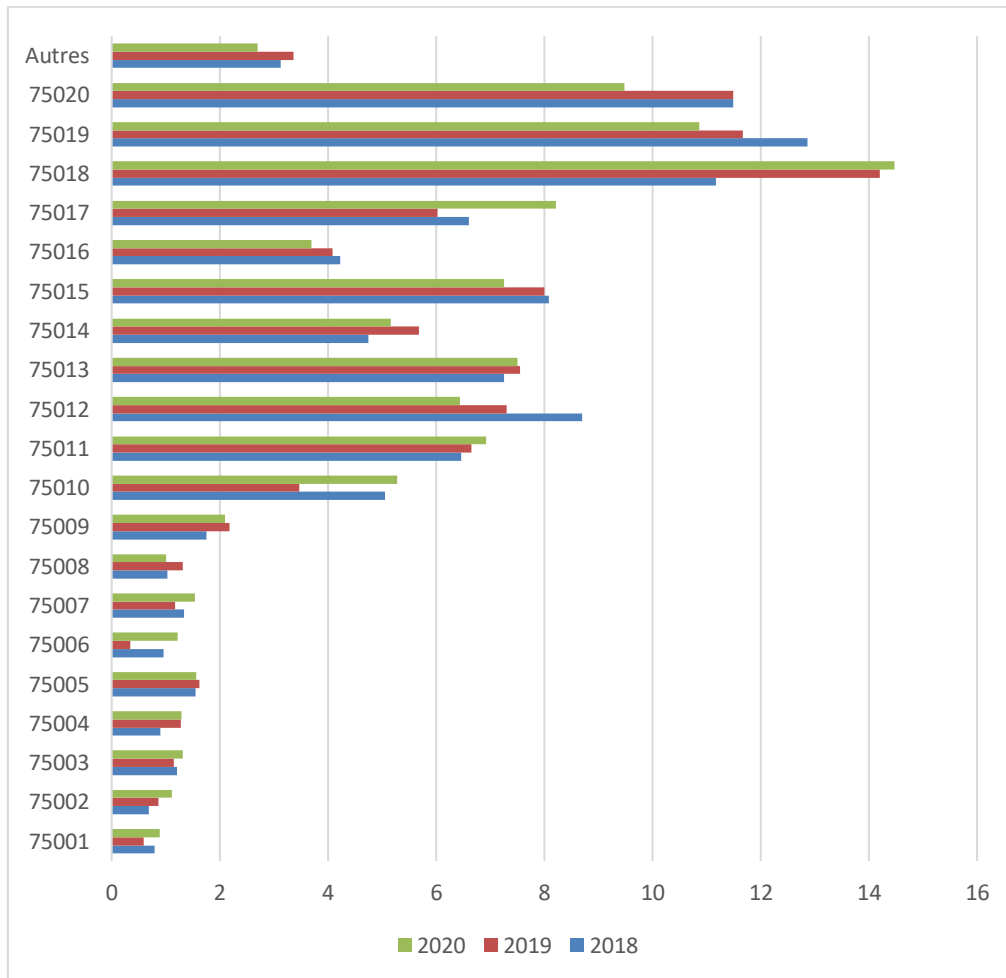
Champ : Cohortes d'entrants au RSA à Paris en juin 2018, 2019 et 2020

Source : ALLSTAT FR6, CAF

L'étude de la durée passée au RSA pour ces trois cohortes ne semble pas rendre compte d'un éventuel changement de tendance lié à la pandémie. On n'observe pas de rupture nette en lien avec la durée de perception de la prestation en 2020 lorsque l'on effectue un suivi de six mois de ces trois cohortes.

Annexe 2 : Répartition des nouveaux bénéficiaires du RSA par cohorte d'entrants selon l'arrondissement du domicile.

Graphique A2 : Répartition des nouveaux bénéficiaires du RSA selon l'arrondissement du domicile



Lecture : Parmi les nouveaux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active au mois de juin 2018, 5% habitent dans le 10^e arrondissement de Paris Sont définis comme entrants les foyers qui ne bénéficient pas du RSA au mois m-1, mais qui perçoivent la prestation en m.

Champ : Cohortes d'entrants au RSA à Paris en juin 2018, 2019 et 2020

Source : ALLSTAT FR6, CAF

Annexe 3 : Répartition des bénéficiaires selon les variables d'intérêt par classe de trajectoire et parmi l'ensemble de l'échantillon des entrants

Variables	Trajectoires au RSA						Echantillon des entrants en 2017
	Allers et Retours	Persistante	Sortie longue	Sortie rapide	Sortie très longue	Sortie très rapide	
Activité							
Autres activités	6,1	4,1	4,4	4,9	5,0	5,5	4,7
Chômeurs Indémnisés	14,1	7,2	8,0	9,7	8,9	13,1	9,4
Chômeurs Non-Indémnisés	22,0	27,3	28,2	28,4	27,1	22,4	26,5
Employeurs, Travailleurs Indép	6,5	7,2	7,7	8,0	10,3	8,1	8,0
Etudiants	1,2	0,9	2,1	1,9	1,2	2,2	1,5
Pré ou Retraite	1,4	1,2	2,7	2,1	1,4	3,8	2,1
Salariés	14,3	7,3	8,5	9,4	10,4	19,6	10,8
Sans activité	34,4	44,7	38,5	35,8	35,8	25,3	37,1
Composition Familiale							
Couple avec enfants	4,5	4,5	3,4	3,9	4,1	5,1	4,3
Couple sans enfants	1,4	1,7	1,8	2,4	1,3	2,8	2,0
Femme seule avec enfants	17,3	16,3	13,2	11,4	14,1	12,6	14,0
Femme seule sans enfants	30,0	25,8	31,3	34,7	25,9	34,2	30,0
Homme seul avec enfants	3,0	2,1	1,6	1,8	2,4	2,2	2,1
Homme seul sans enfants	43,8	49,7	48,9	45,9	52,2	43,2	47,8
Catégorie d'âge							
18-24 ans	3,0	3,1	3,8	3,5	2,8	2,7	3,1
25-29 ans	26,5	21,3	31,2	36,5	27,7	34,6	29,1
30-39 ans	25,5	26,0	28,1	27,0	28,0	26,5	26,8
40-49 ans	21,1	22,2	16,6	15,3	19,9	16,6	18,7
50 ans ou plus	23,9	27,5	20,3	17,7	21,6	19,5	22,2
Ecart au seuil							
0	49,9	60,3	58,7	55,6	54,5	41,5	54,6
1	8,2	9,4	9,9	12,1	10,4	11,6	10,5
2	10,5	10,1	10,4	9,6	9,2	11,4	10,2
3	18,7	12,7	14,2	15,7	16,6	22,1	15,9
4	12,7	7,5	6,8	7,1	9,3	13,3	8,8
Distribution des trajectoires	3,8	32,1	11,1	21,8	13,8	17,5	100,0